



# Bienvenue à la Banque Nationale

Guide de migration des produits et services –  
Solutions hypothécaires Optimum pour particuliers



Le prochain chapitre.



Bienvenue!

Nous sommes fiers de vous accueillir à la Banque Nationale<sup>MD</sup> et de débiter ce nouveau chapitre ensemble. Ce guide de migration des produits et services vous aidera à migrer de la Banque canadienne de l'Ouest<sup>MD</sup> (CWB<sup>MD</sup>) à la Banque Nationale. Une version en ligne est également disponible à **[bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage/guide-a](https://bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage/guide-a)**.

Ce guide vous aidera à comprendre la migration de vos produits et services et à évaluer l'incidence sur votre gestion bancaire au quotidien. Il explique comment les comptes, les cartes et les produits de financement migreront et présente les nouveaux outils bancaires en ligne qui seront bientôt à votre disposition.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter le site **[bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage](https://bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage)**, ou appelez le Centre d'expérience client (CEC) de la Banque Nationale au 1 888 835-6281 (sans frais), et nous serons heureux de vous aider.

Nous sommes engagés à rendre votre expérience de migration aussi fluide que possible tout en maintenant le service en lequel vous avez confiance.

Au plaisir d'écrire ensemble notre prochain chapitre.



# Table des matières

## 1. Renseignements généraux

|                                                        |   |
|--------------------------------------------------------|---|
| 1.1 Migration vers la Banque Nationale du Canada ..... | 6 |
| 1.2 Relevés et contrats de comptes .....               | 6 |
| 1.3 Renseignements personnels .....                    | 7 |
| 1.4 Déclaration de revenus .....                       | 7 |
| 1.5 Procuration .....                                  | 7 |
| 1.6 Couverture de la SADC .....                        | 7 |
| 1.7 Banque en ligne .....                              | 8 |
| 1.8 Application mobile Banque Nationale .....          | 8 |
| 1.9 Guichet automatique .....                          | 8 |
| 1.10 Gestion des limites des cartes de débit .....     | 8 |
| 1.11 Plaintes .....                                    | 9 |
| 1.12 Nous joindre .....                                | 9 |

## 2. Comptes de dépôt pour particuliers

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.1 Compte chèques .....                                                               | 10 |
| 2.2 Protection contre les découverts .....                                             | 13 |
| 2.3 Alertes électroniques .....                                                        | 13 |
| 2.4 Modifications apportées à vos ententes avec la CWB pour les comptes de dépôt ..... | 13 |



## Table des matières

### 3. Paiements et transactions

|                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.1 Transactions en devises étrangères.....                                   | 25 |
| 3.2 Virements et télévirements internationaux.....                            | 25 |
| 3.3 Paiements de factures.....                                                | 26 |
| 3.4 Chèques.....                                                              | 26 |
| 3.4.1 Périodes de retenue.....                                                | 27 |
| 3.5 Dépôts directs et débits préautorisés.....                                | 28 |
| 3.6 Arrêt de paiement.....                                                    | 28 |
| 3.7 Traités bancaires.....                                                    | 28 |
| 3.8 Découvert.....                                                            | 28 |
| 3.9 Virement <i>Interac</i> .....                                             | 28 |
| 3.10 Transfert de fonds entre clientes ou clients de la Banque Nationale..... | 28 |

### 4. Cartes pour particuliers

|                         |    |
|-------------------------|----|
| 4.1 Carte de débit..... | 29 |
|-------------------------|----|



## Table des matières

### 5. Financement pour particuliers (marges de crédit, prêts personnels et prêts hypothécaires)

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| 5.1 Assurance crédit.....                                                  | 29 |
| 5.2 Taux d'intérêt de base.....                                            | 29 |
| 5.3 Marge de crédit.....                                                   | 30 |
| 5.3.1 Frais de transaction .....                                           | 30 |
| 5.3.2 Taux d'intérêt annuel .....                                          | 30 |
| 5.3.3 Calcul des intérêts .....                                            | 31 |
| 5.3.4 Période du relevé mensuel.....                                       | 31 |
| 5.3.5 Paiements minimums .....                                             | 31 |
| 5.3.6 Paiements optionnels récurrents.....                                 | 31 |
| 5.3.7 Paiements supplémentaires.....                                       | 32 |
| 5.3.8 Transactions en devises étrangères .....                             | 32 |
| 5.4 Homeworks <sup>MD</sup> ou marge de crédit hypothécaire .....          | 32 |
| 5.4.1 Frais fixes mensuels .....                                           | 32 |
| 5.5 Protection contre les découverts .....                                 | 33 |
| 5.5.1 Taux d'intérêt.....                                                  | 33 |
| 5.5.2 Frais.....                                                           | 33 |
| 5.6 Prêts hypothécaires .....                                              | 33 |
| 5.6.1 Dates de paiement (taux fixe et variable).....                       | 33 |
| 5.6.2 Paiements semi-mensuels (taux fixe et variable).....                 | 34 |
| 5.6.3 Calcul des intérêts (taux variable).....                             | 34 |
| 5.6.4 Fréquence de révision du montant des versements (taux variable)..... | 34 |
| 5.6.5 Application du taux d'intérêt révisé (taux variable) .....           | 34 |
| 5.6.6 Autres frais .....                                                   | 35 |
| 5.6.7 Déclaration du coût d'emprunt.....                                   | 35 |
| 5.7 Prêt personnel et prêt à demande .....                                 | 36 |
| 5.7.1 Paiements semi-mensuels et dates de paiement.....                    | 36 |
| 5.7.2 Calcul des intérêts .....                                            | 36 |
| 5.7.3 Autres frais.....                                                    | 36 |
| 5.7.4 Déclaration du coût d'emprunt .....                                  | 36 |

### 6. Guide de tarification

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 6.1 Tarification en vigueur ..... | 37 |
|-----------------------------------|----|





# 1. Renseignements généraux

## 1.1 Migration vers la Banque Nationale du Canada

Dans le cadre de notre acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest<sup>MD</sup> (CWB), nous sommes heureux de vous accueillir à la Banque Nationale du Canada (Banque Nationale). Vos produits et services de la CWB seront transférés à la Banque Nationale ou à ses filiales selon le calendrier de migration.

Des documents seront fournis aux clientes et clients pour les préparer et les appuyer durant la migration, notamment :

- › Une **lettre de migration** contenant des renseignements détaillés, y compris les dates de migration, et le présent guide de migration des produits et services
- › Le site Web de la migration : **bienvenue.bnc.ca**

Les renseignements sur la migration décrits dans le présent guide se rapportent aux produits et services auxquels vous vous êtes inscrit avant la migration. Des exemplaires des ententes relatives aux produits et services, ainsi que le *Guide de tarification pour les solutions bancaires* de la Banque Nationale, sont également accessibles directement à **bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux**.

*This document is available in English online. Visit **welcome.nbc.ca**. You can change your preferred language by calling the National Bank® Client Experience Centre at **1-888-835-6281**.*

### Avis de sécurité important

La Banque Nationale ne communiquera jamais proactivement avec vous par téléphone, texto ou courriel pour vous demander vos renseignements bancaires, en particulier votre code de vérification à usage unique, votre NIP, votre mot de passe ou vos identifiants de connexion. De plus amples renseignements sur les comportements interdits, le code et les engagements sont disponibles à **bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux**.

Si vous recevez un appel inattendu d'une personne prétendant être de la Banque Nationale ou de la CWB :

1. Ne lui communiquez aucune information.
2. Obtenez des renseignements sur l'appelant.
3. Dites à l'appelant que vous allez vérifier ses renseignements.
4. Mettez fin à l'appel.
5. Communiquez avec la Banque Nationale au 1 888 835-6281 ou en utilisant un numéro de téléphone de confiance pour vérifier les renseignements.

## 1.2 Relevés et contrats de comptes

Les relevés de compte de la Banque Nationale seront envoyés à l'adresse du titulaire de compte principal figurant sur le prêt hypothécaire Optimum. Par conséquent, veuillez vérifier que l'adresse sur votre prêt hypothécaire Optimum est exacte. Après la migration, vous pouvez communiquer avec nous pour changer le titulaire du compte qui reçoit les relevés. Veuillez consulter la section **1.12. Nous joindre** pour en savoir plus.

Vous ne recevrez pas les copies de chèques avec votre relevé de compte, mais vous pourrez consulter les chèques émis dans la banque en ligne de la Banque Nationale.

Pour éviter les documents papier et les frais liés à l'envoi de relevés par la poste, consentez à recevoir des relevés électroniques en adhérant à la banque en ligne de la Banque Nationale. Vous pouvez le faire simplement en ouvrant une session et en optant pour les relevés électroniques dans vos préférences. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.



## 1.3 Renseignements personnels

À la suite de l'acquisition de la CWB par la Banque Nationale, vos renseignements personnels sont maintenant détenus par la Banque Nationale et ses filiales, selon le cas. La Banque Nationale s'engage à protéger vos renseignements personnels et votre vie privée conformément à la *Politique de protection des renseignements personnels* de la Banque Nationale, disponible à [bnc.ca/politique-de-confidentialite](https://bnc.ca/politique-de-confidentialite).

## 1.4 Déclaration de revenus

Pendant la période de migration, vos relevés d'impôt seront émis en deux parties. Si vous migrez en 2025, vous recevrez des relevés d'impôt de la CWB couvrant la période précédant votre migration et un deuxième relevé d'impôt pour 2025 de la Banque Nationale couvrant la période suivant votre migration. Si le montant des intérêts reçus avec la CWB ou la Banque Nationale est de moins de 50,00 \$, aucun relevé d'impôt ne sera émis. Les années suivantes, c'est la Banque Nationale qui fournira les relevés d'impôt.

## 1.5 Procuration

La Banque Nationale et ses filiales s'efforceront de migrer l'information conformément aux souhaits des clientes et clients ou de leurs procureur-e-s désigné-e-s. Par conséquent, la Banque Nationale et ses filiales peuvent communiquer avec vous ou avec votre représentant légal pour obtenir les renseignements nécessaires.

Si vous avez donné procuration à une personne pour vos comptes de dépôt de la CWB, une carte de débit sera envoyée à l'adresse de votre mandataire au dossier, ce qui permettra à votre mandataire d'effectuer des opérations en votre nom.

Si vous souhaitez communiquer des renseignements supplémentaires après la migration, veuillez vous reporter à la section **1.12. Nous joindre**.

## 1.6 Couverture de la SADC

La Banque Nationale est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), une société d'État fédérale qui protège vos dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ dans les institutions membres de la SADC. Il s'agit d'un service gratuit et automatique auquel la clientèle n'a pas besoin de s'inscrire.

La protection applicable ne peut pas dépasser 100 000 \$ par déposant et par catégorie de dépôts dans la même institution financière, peu importe la devise.

Vos dépôts à la CWB et à la Banque Nationale sont assurés séparément jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par déposant et par catégorie, comme si l'acquisition n'avait pas eu lieu. Le montant de la protection distincte pour ces dépôts s'appliquera pendant une période de deux ans à compter de la date de l'acquisition, le montant étant réduit par les retraits effectués sur les dépôts, ou lorsque les dépôts à terme arriveront à échéance ou seront rachetés.

Par conséquent, les dépôts admissibles à la CWB avant la banque combinée continuent d'être protégés séparément, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par catégorie pour une période de deux ans après la banque combinée, ou dans le cas des dépôts à terme, jusqu'à l'échéance (ou le rachat). Toutefois, le montant de la protection distincte est réduit par les retraits effectués à partir de ces dépôts distincts, ou lorsque les dépôts à terme arrivent à échéance ou sont rachetés.

Pour obtenir plus de détails sur la couverture de la SADC après l'acquisition, veuillez consulter le site [bienvenue.bnc.ca/sadc](https://bienvenue.bnc.ca/sadc).

Pour en savoir plus sur l'assurance-dépôts, consultez [bnc.ca/sadc](https://bnc.ca/sadc) ou le site Web de la SADC à [sadc.ca](https://sadc.ca).



## 1.7 Banque en ligne

La banque en ligne de la Banque Nationale offre de nombreuses fonctionnalités, dont la capacité de faire l'envoi d'argent par Virement *Interac*<sup>MD</sup>, de télécharger des spécimens de chèques et d'effectuer des virements internationaux. Vous pouvez aussi effectuer des paiements de factures et des dépôts de chèques au moyen de l'application mobile de la Banque Nationale.

S'il y a lieu, des instructions sur la façon de configurer votre profil sont incluses dans **votre lettre d'adhésion à la banque en ligne de la Banque Nationale**, comme il est mentionné dans votre **lettre de migration**.

## 1.8 Application mobile Banque Nationale

L'application mobile Banque Nationale offre une gamme complète de fonctionnalités conçues pour améliorer votre expérience bancaire. Vous pouvez gérer vos comptes à la Banque Nationale et consulter l'historique de vos opérations ou le solde de vos comptes de n'importe où.

L'application mobile Banque Nationale permet les virements entre comptes, les paiements de factures et les dépôts de chèques.

## 1.9 Guichet automatique

La Banque Nationale offre un vaste réseau de guichets automatiques qui font partie du réseau THE EXCHANGE<sup>MD</sup>. Avec plus de 2 500 points de service au Canada et partout dans le monde, vous pourrez effectuer un certain nombre de transactions, y compris des retraits et des dépôts sans enveloppe.

Les frais d'utilisation d'un guichet automatique à l'extérieur du réseau de la Banque Nationale sont les suivants :

- › *Interac*<sup>MD</sup> : 2,00 \$
- › *Cirrus*<sup>MD</sup> : 5,00 \$
- › THE EXCHANGE : Sans frais

Pour obtenir la liste complète des succursales et des guichets automatiques de la Banque Nationale, veuillez consulter notre localisateur à [localisateur.bnc.ca](http://localisateur.bnc.ca).

## 1.10 Gestion des limites des cartes de débit

La Banque préétablit pour vous des limites quotidiennes pour les achats et les retraits par carte de débit. Vous pouvez modifier vos propres limites pour les retraits au guichet automatique, les paiements sans contact et les paiements avec saisie du NIP, ou même les désactiver complètement en fixant la limite à 0 \$. Pour modifier vos limites, appelez le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais) ou rendez-vous dans une succursale.

Pour les paiements sans contact par débit *Interac*, la limite maximale est de 250 \$ par transaction et une limite cumulative de transactions sans contact de 500 \$ s'applique. Une fois cette limite atteinte, vous devez effectuer un autre paiement avec saisie du NIP.

Pour en savoir plus sur la gestion des limites des cartes de débit, rendez-vous à l'adresse [bnc.ca/carte-debit](http://bnc.ca/carte-debit).





## 1.11 Plaintes

### Règlement des plaintes

Nous sommes déterminés à répondre à toute insatisfaction que vous pourriez éprouver. Notre processus de règlement des plaintes en trois étapes assure que vos préoccupations sont entendues et traitées rapidement. Pour obtenir tous les détails sur le processus, veuillez consulter [bnc.ca/plainte](https://bnc.ca/plainte) ou notre document de **règlement des plaintes** à [bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux](https://bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux).

Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements au moyen des méthodes suivantes :

- › Se rendre dans une **succursale de la Banque Nationale**
- › Appeler le Centre d'expérience client (CEC) au **1 888 835-6281** (sans frais)

**Étape 1 :** Présentez une plainte au service approprié en appelant le Centre d'expérience client (CEC) ou en visitant une succursale de la Banque Nationale.

**Étape 2 :** Vous pouvez demander une révision de votre plainte en communiquant avec le Bureau de révision des plaintes clients de la Banque Nationale à [revisionplainte@bnc.ca](mailto:revisionplainte@bnc.ca).

**Étape 3 :** Si la décision du Bureau de révision des plaintes clients n'est pas satisfaisante ou si votre plainte n'a pas été réglée dans les **56 jours calendaires**, vous pouvez la transmettre à l'**organisme externe de traitement des plaintes** affilié à la Banque Nationale pour un examen indépendant :

#### Ombudsman des services bancaires et d'investissement

20, rue Queen Ouest, bureau 2400, case postale 8  
Toronto (Ontario) M5H 3R3  
Numéro de téléphone sans frais : 1 888 451-4519  
Site Web : [www.obsi.ca/fr](http://www.obsi.ca/fr)  
Courriel : [ombudsman@obsi.ca](mailto:ombudsman@obsi.ca)

#### Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)

L'ACFC supervise la conformité de toutes les institutions financières fédérales aux lois fédérales sur la protection du consommateur. En tout temps, si vous avez une plainte concernant un manquement possible aux dispositions relatives aux consommateurs prescrites par les lois fédérales qui régissent les banques ou les sociétés de fiducie et de prêt, ou aux dispositions d'un engagement public ou d'un code volontaire, vous pouvez communiquer avec l'ACFC :

#### Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest, 6<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1R 1B9  
Téléphone : 1 866 461-3222  
Site Web : [fcac-acfc.gc.ca](http://fcac-acfc.gc.ca)

## 1.12 Nous joindre

Votre expérience de migration est importante pour nous. Nous sommes heureux de vous soutenir en cours de route. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez :

- › Consulter le site [bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage](https://bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage) pour obtenir les renseignements les plus récents sur la migration, y compris une **foire aux questions** (FAQ).
- › Appeler le Centre d'expérience client de la Banque Nationale au **1 888 835-6281** (sans frais) pour obtenir de l'aide.



## 2. Comptes de dépôt pour particuliers

Vos comptes chèques personnels de la CWB migreront vers des offres comparables de la Banque Nationale. Veuillez consulter le *Contrat sur les comptes de dépôt* applicable à vos comptes à [bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux](https://bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux).

Veuillez communiquer avec nous si vous souhaitez discuter des autres options qui pourraient mieux répondre à vos besoins. Vous pouvez annuler votre contrat sans frais. Toutefois, les frais associés à l'utilisation de votre compte avant votre annulation peuvent s'appliquer. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.

Pour en savoir plus sur les autres comptes qui vous sont offerts à la Banque Nationale, consultez la page [bnc.ca/comptes](https://bnc.ca/comptes).

### 2.1 Compte chèques

Les comptes chèques sont conçus pour les opérations quotidiennes comme les dépôts, les retraits et les paiements de factures.

Dans le cadre de votre transition de la CWB à la Banque Nationale, **aucuns frais mensuels fixes ne vous seront facturés pendant au moins les 12 mois suivant votre migration**. Vous recevrez un avis avant la reprise des frais mensuels fixes. Après cette période, vous pourriez être admissible à d'autres rabais sur les frais.

À la Banque Nationale, aucun intérêt créditeur ne sera payé sur un compte chèques.

Le tableau suivant présente le forfait de la Banque Nationale vers lequel les comptes chèques de la CWB migreront. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.

| Comptes chèques<br>de la CWB                                                                   | Forfait après la migration<br>à la Banque Nationale | Frais mensuels<br>à la Banque Nationale                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Compte Gold Leaf PLUS <sup>MC</sup>                                                            | Le Total <sup>MD</sup>                              | 28,95 \$/mois<br>(aucuns frais pour une période<br>d'au moins 12 mois) |
| Compte chèques tout compris<br>Apex <sup>MC</sup> (incluant Apex pour<br>employé-e et famille) | Le Total                                            |                                                                        |



Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques des forfaits de la Banque Nationale.

|                                                                                   | Le Total                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Frais mensuels fixes                                                              | 28,95 \$<br>(aucuns frais pour une période d'au moins 12 mois) |
| Transactions incluses <sup>1</sup>                                                | Transactions illimitées<br>(incluant au comptoir)              |
| Transaction au comptoir                                                           |                                                                |
| › Retrait, virement, retrait pour paiement de factures                            | Inclus                                                         |
| › Service de paiement de factures                                                 | Inclus                                                         |
| Transaction électronique <sup>2</sup>                                             |                                                                |
| › Retrait, virement <sup>3</sup> , retrait pour paiement de factures <sup>4</sup> | Inclus                                                         |
| › Achat par carte de débit                                                        | Inclus                                                         |
| › Chèque, débit préautorisé                                                       | Inclus                                                         |
| Solde quotidien à maintenir au compte pour l'exemption de frais mensuels fixes    | 6 000 \$                                                       |
| Service pour l'envoi d'un Virement <i>Interac</i> <sup>5</sup>                    | Sans frais                                                     |

1 Lorsque les transactions sont indiquées comme étant incluses, elles le sont dans la mesure où le nombre maximal de transactions prévu dans le forfait n'a pas été atteint. Les transactions effectuées en excès de ce nombre et les transactions ou services qui ne sont pas indiqués dans le tableau (mais pour lesquels notre guide de tarification prévoit des frais) seront facturés selon la tarification applicable à votre compte ou selon la tarification générale prévue dans la section du guide intitulée « Détails des frais de services ».

2 Les transactions électroniques (ou numériques) que vous faites à nos guichets automatiques, chez un marchand participant, sur la banque en ligne de la Banque Nationale (y compris par notre centre d'appels) ou celles reliées à certaines opérations à votre compte.

3 Comprend le virement entre comptes, le virement international et le Virement *Interac* (dans ces deux derniers cas, sur la banque en ligne de la Banque Nationale uniquement).

4 Chaque facture payée au guichet automatique ou sur la banque en ligne de la Banque Nationale compte pour une transaction.

5 Des frais s'appliquent sur le Virement *Interac* lui-même (voir note 4 ci-dessus) si vous dépassez le nombre de transactions incluses dans votre forfait ou offre.



## Le Total (suite)

### Frais de relevé

|                                                |            |
|------------------------------------------------|------------|
| › Relevé en ligne                              | Sans frais |
| › Relevé papier                                | Sans frais |
| › Liste de transactions au guichet automatique | Sans frais |

### Rabais sur les frais mensuels

|                                          |                         |
|------------------------------------------|-------------------------|
| › 0 à 17 ans                             | Rabais de 10,95 \$/mois |
| › 18 à 24 ans, incluant les étudiant-e-s | Rabais de 15,95 \$/mois |
| › 60 ans et plus                         | Rabais de 5,00 \$/mois  |

### Rabais cumulable sur les frais mensuels pour les titulaires de cartes de crédit Mastercard\*

|                                                                                                                                        |                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| › Pour les titulaires d'une carte de crédit Mastercard <sup>MD</sup><br>Banque Nationale Platine, World ou World Elite <sup>MD,1</sup> | Rabais de 10,00 \$/mois |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|

### Autres avantages

|                                                                                                                                    |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| › Remise sur les frais annuels d'une carte de crédit Mastercard <sup>MD</sup><br>Banque Nationale, lors de l'adhésion <sup>2</sup> | Jusqu'à 150,00 \$ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|

### Le Total – autres avantages inclus

En tant que détenteur d'un compte associé au forfait Le Total, vous bénéficiez des inclusions suivantes :

- |                                                                                       |                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| › Utilisation des réseaux <i>Interac</i> <sup>MD</sup> et <i>Cirrus</i> <sup>MD</sup> | › Commande de 100 chèques personnalisés (frais de transport et taxes en sus)  |
| › Service de protection contre les découverts                                         | › Marge de crédit intégrée <sup>3</sup>                                       |
| › Émission d'une traite                                                               | › Virement automatique effectué par la banque à votre demande à une date fixe |
| › Achat ou vente de papier monnaie (en devises étrangères)                            |                                                                               |
| › Arrêt de paiement                                                                   |                                                                               |

\* Les frais sont ajustés en fonction de votre facturation, jusqu'à un maximum de 0 \$.

1 Nous nous réservons le droit de mettre fin, sans préavis, au rabais applicable à votre forfait bancaire si vous ne maintenez pas les produits admissibles. Vous devez également maintenir votre compte de carte de crédit en règle en respectant les conditions prévues au *Contrat de carte de crédit*. Ce rabais ne peut être cumulé avec une Offre bancaire. Dans le cas où vous fermez votre compte de carte de crédit admissible ou ne maintenez pas le forfait bancaire admissible ou votre compte de carte de crédit en règle, nous vous facturerons le montant total des frais mensuels fixes applicables, sans ce rabais.

2 Le rabais applicable sur les frais annuels d'une carte de crédit Mastercard Banque Nationale ne s'applique qu'une seule fois, lors de l'adhésion.

3 La marge de crédit est offerte sous réserve de l'approbation de crédit de la banque. Ce forfait n'exempte pas des frais d'intérêts sur la marge de crédit.



## 2.2 Protection contre les découverts

La Banque Nationale offre une protection contre les découverts. En cas de manque de fonds, la protection contre les découverts déclenche un virement automatique d'un compte à un autre dans la même devise.

Vos conditions de protection contre les découverts de la CWB seront respectées à la Banque Nationale, sauf dans les cas suivants :

- › Protection contre les découverts entre un compte pour particulier et un compte d'entreprise.
- › Protection contre les découverts entre un compte en dollars canadiens et un compte en dollars américains.
- › Protection contre les découverts avec un montant supplémentaire. La protection contre les découverts couvrira uniquement le solde du découvert.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.

## 2.3 Alertes électroniques

La Banque Nationale continuera de vous envoyer une alerte électronique dès que le solde de votre compte deviendra inférieur à 100 \$ ou à tout autre montant que vous pouvez choisir, à condition d'avoir fourni une adresse électronique à la CWB.

Vous pouvez choisir de ne pas recevoir d'alertes électroniques ou modifier vos préférences, y compris le montant choisi pour l'alerte, par l'entremise de la banque en ligne de la Banque Nationale.

## 2.4 Modifications apportées à vos ententes avec la CWB pour les comptes de dépôt

Vos contrats sur les comptes de dépôt de la CWB seront modifiés, notamment par des mises à jour nécessaires pour les harmoniser avec les modalités du *Contrat sur les comptes de dépôt* de la Banque Nationale.

Vous trouverez ci-dessous les extraits les plus importants du *Contrat sur les comptes de dépôt* de la Banque Nationale et les sections correspondantes du *Contrat sur les comptes de dépôt* et du *CWB Flex Notice Account Agreement* (contrat sur le compte Flex Notice) de la CWB. Pour tous les autres changements, veuillez lire le *Contrat sur les comptes de dépôt* à [bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux](https://bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux).



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB

Aucune section correspondante

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale

### *Authentification (section 8.2)*

Le mot de passe et le NIP que vous choisissez sont destinés à vous authentifier. Ils constituent votre signature électronique et confirment vos instructions et opérations. Vous devez nous aviser immédiatement si vous croyez qu'une personne non autorisée agit en votre nom.

Nous pouvons nous fier à toute communication par voie électronique qui émane de vous ou qui semble provenir de vous et que nous croyons authentique. Nous ne sommes pas tenus de demander des renseignements personnels additionnels afin de vous authentifier.

Si vous envoyez des instructions par voie électronique (paiement automatisé, débit préautorisé, transfert et envoi de fonds, dépôt direct, paiement mobile, dépôt numérique, paiement de factures) vous acceptez les risques associés, tels que l'échec d'envoi de l'instruction. Nous ne sommes pas responsables d'une perte qui découle de l'exécution de cette instruction, sauf en cas de faute grave ou d'une inconduite délibérée de notre part.

### *Images de chèques (section 8.4)*

Nous créons une image des chèques au moment de leur dépôt qui remplace le chèque original. Nous ne sommes pas responsables des pertes et inconvénients découlant de la création d'une image ou de l'impossibilité de vous retourner le chèque original.

Les images des chèques tirés de votre compte sont disponibles sur la banque en ligne de la Banque Nationale. Vous pouvez les imprimer et les télécharger pour conserver une copie.





## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

### Compte conjoint (section 20)

S'il y a deux détenteurs ou plus, nous convenons conjointement et solidairement avec la Banque et l'un avec l'autre que toutes les sommes déposées de temps à autre dans le compte, ainsi que les intérêts, peuvent être retirés par l'un ou l'autre d'entre nous ou son mandataire. Par les présentes, chacun d'entre nous autorise irrévocablement la Banque, de temps à autre, à accepter comme acquittement suffisant pour tout montant retiré du compte, tout reçu, chèque ou autre instrument signé par l'un ou plusieurs d'entre nous, leur ou leurs mandataires, sans autre signature ou consentement de l'autre partie ou d'autres personnes de notre groupe, sauf indication contraire dans la demande.

La Banque est également autorisée par les présentes à créditer le compte de toutes les sommes versées à la Banque pour le crédit d'un ou de plusieurs d'entre nous.

### Survie (section 21)

S'il y a plus d'un détenteur, et que nous détenons ce compte en tant que tenants conjoints avec droit de survie, si l'un des détenteurs décède, les autres détenteurs auront droit à la part du défunt en parts égales. Cette disposition ne s'applique pas au Québec.

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### Comptes conjoints (section 6.1)

#### *Les pouvoirs de chaque codétenteur (section 6.1.1)*

Les codétenteurs possèdent les mêmes droits et obligations concernant la gestion du compte. Sans le consentement des autres codétenteurs, chacun peut :

- › effectuer toutes les opérations au compte, par exemple des retraits, des dépôts et des paiements,
- › gérer le compte, par exemple changer le forfait au compte, commander des chèques et fermer le compte,
- › prendre des décisions administratives relatives au compte, par exemple changer l'adresse postale du compte et accepter de recevoir des communications électroniques, et
- › s'opposer à une opération ou faire un arrêt de paiement.

Si vous désirez que tous les codétenteurs aient l'obligation de consentir pour effectuer certaines opérations au compte, vous devez informer votre succursale lors de l'ouverture du compte. Il est également possible de le faire par la suite.

Nous ne vérifions pas le nombre de signatures requises pour les opérations suivantes :

- › effectuer un débit préautorisé, et
- › accepter un dépôt.

#### *Votre responsabilité (section 6.1.2)*

Chaque codétenteur est conjointement et solidairement (au Québec, solidairement) responsable pour :

- › les opérations au compte,
- › les modifications au compte, et
- › le remboursement de la totalité des sommes dues pour l'utilisation du compte, peu importe qui a effectué l'opération.

Vous êtes responsable d'informer les autres codétenteurs, si vous effectuez des changements au compte. Vous devez nous aviser si des opérations sont faites de manière irrégulière.

#### *Retrait d'un codétenteur (section 6.1.3)*

Le retrait d'un codétenteur entraîne la fermeture du compte conjoint. Nous pouvons autoriser que le compte reste ouvert. Vous devez alors prendre les arrangements nécessaires auprès des personnes qui font un dépôt direct ou qui bénéficient d'un débit préautorisé dans ce compte. Lorsqu'un codétenteur est retiré du compte, il n'a aucun droit sur le compte et ne peut plus obtenir de renseignements sur celui-ci. Le codétenteur qui se retire du compte est responsable d'en informer les autres codétenteurs.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### *Fermeture de compte (section 6.1.4)*

Le compte conjoint peut être fermé par un seul codétenteur. Le codétenteur pourra alors prendre possession des fonds dans le compte, à moins que plusieurs signatures soient requises pour effectuer le retrait lors de la fermeture du compte. Nous pouvons également émettre une traite payable à l'ordre de tous les codétenteurs. Le codétenteur qui a fermé le compte ou qui se retire du compte est responsable d'en informer les autres codétenteurs.

### *Décès d'un codétenteur (section 6.1.5)*

[...] Dans une province ou un territoire autre que le Québec, le compte conjoint comporte un droit de survie. En cas de décès, les survivants conservent la propriété totale des fonds au compte et continuent de le gérer. Nous n'avons aucune obligation envers la succession du détenteur décédé. Limitation de responsabilité : Nous ne sommes pas responsables des pertes, des dommages ou des frais, incluant les frais juridiques, résultant d'un litige entre la succession et les autres personnes concernées.

### *Documents et communications (section 6.1.6)*

À l'ouverture du compte, vous devez désigner un détenteur qui recevra les relevés. Les codétenteurs reçoivent toute autre documentation liée au compte.

Chaque codétenteur peut également recevoir une alerte électronique dès que le solde du compte est inférieur à 100 \$ ou tout autre montant que vous avez choisi.

Pour toutes informations supplémentaires sur les comptes conjoints, vous pouvez consulter notre brochure *Procuration et compte conjoint – Ce qu'il faut savoir* disponible en succursale et à [bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux](http://bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux).



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (suite)

### Compensation (section 8)

La Banque peut débiter mon compte de tout montant que je dois à la Banque, même si cela crée ou augmente un découvert. Je serai responsable de tout montant débité ainsi que des intérêts qui s'y rattachent à un taux d'intérêt annuel que j'ai accepté de payer ou, en l'absence d'une telle entente, au taux d'intérêt exigé par la Banque de temps à autre pour les découverts, et je les paierai. Sans limitation, si le compte est détenu par plus d'un détenteur, je conviens que la dette de l'un d'entre nous envers la Banque peut être débitée du compte que nous détenons ensemble.

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (suite)

### Droits et obligations de la Banque (section 7.1)

#### *Retrait de fonds de votre compte (droit de compensation) (section 7.1.1)*

Nous avons le droit de retirer des fonds de votre compte pour payer tout montant qui nous est dû. Par exemple :

- › un chèque déposé n'a pas été payé ou il est probable qu'il ne le sera pas;
- › un montant crédité à votre compte résulte d'un dépôt frauduleux.
- › votre compte est à découvert.
- › si vous ne payez pas les intérêts découlant de votre prêt.

Lorsque nous exerçons notre droit de compensation, nous pouvons sans avis :

- › retirer les fonds de n'importe quel compte détenu auprès de nous, et
- › créer ou augmenter le montant de découvert dans tout compte détenu auprès de nous au taux d'intérêt en vigueur.

#### *Contrôle de votre accès (section 7.1.2)*

Nous pouvons limiter ou bloquer l'accès à votre compte, votre carte de débit ou l'un de nos services, si :

- › vous ne respectez pas les conditions de ce contrat,
- › votre compte fait l'objet d'une procédure judiciaire ou d'une réclamation,
- › nous soupçonnons des activités illégales ou frauduleuses, par exemple la cybercriminalité ou de l'exploitation financière.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (suite)

### Débits au compte (section 2)

[...] Je tirerai des chèques encodés pour le compte uniquement si des chèques encodés sont émis pour le compte. La Banque n'est en aucun cas responsable de toute perte, de tout coût ou de tout dommage découlant de l'acceptation injustifiée d'un chèque ou du refus injustifié de la Banque d'honorer un chèque tiré par moi sur un compte autre que le compte pour lequel le chèque est encodé.

### Relevé de compte et vérification (section 5)

[...] Je conviens que je serai responsable de toute utilisation de mes chèques, instruments et autres débits au compte et que la Banque n'aura aucune responsabilité à l'égard des chèques, instruments ou opérations non autorisés ou contrefaits, à moins que je puisse démontrer que j'ai pris des précautions raisonnables pour protéger ces chèques, instruments et opérations et que j'ai pris des précautions raisonnables pour examiner mes relevés de compte et les renseignements sur les opérations. J'accepte d'informer rapidement la Banque de tout chèque, autre instrument ou opération non autorisés ou contrefaits dès que je les découvre.

### Renonciation au protêt (section 6)

Je renonce en faveur de la Banque à la présentation, à l'avis de refus et au protêt de toutes les lettres de change, billets à ordre, chèques, ordres de paiement d'argent, titres, coupons, billets (tout ou partie de ceux-ci étant ci-après désignés collectivement ou séparément comme « instruments » ou « instrument » selon le cas) tirés, faits, acceptés ou endossés par moi et remis actuellement ou ultérieurement à la Banque dans l'une de ses succursales ou agences, à quelque fin que ce soit. Je reste responsable vis-à-vis de la Banque comme si la présentation, l'avis de refus et le protêt avaient été dûment effectués ou donnés. La Banque peut noter tout instrument ou procéder au protêt d'un instrument en raison d'un endossement autre que le mien ou celui de la Banque ou pour toute autre raison si la Banque, à sa discrétion, considère que cela est dans mon intérêt ou dans celui de la Banque. La Banque ne sera en aucun cas responsable du défaut ou de l'omission de noter un instrument ou de procéder au protêt d'un instrument.

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (suite)

### Limite de responsabilité (section 7.1.3)

Nous ne sommes pas responsables des pertes ou des dommages découlant de ce contrat à moins qu'ils résultent d'une faute lourde ou intentionnelle de notre part.

Nous ne sommes pas responsables d'une perte résultant d'un cas de force majeure, d'un acte de cybercriminalité ou de cybermenace, d'une défaillance technique, d'une non-disponibilité de nos systèmes ou de tout autre événement indépendant de notre volonté, à moins qu'ils résultent d'une faute lourde ou intentionnelle de notre part.

Par ailleurs, nous ne sommes pas responsables d'une perte ou d'un dommage résultant :

- › d'une fraude ou d'une activité non autorisée commise par vous ou par un codétenteur dans le compte,
- › de votre défaut de respecter nos consignes,
- › de renseignements fournis ou d'instructions transmises qui sont incomplets, inexacts ou trompeurs,
- › d'un retard dans notre traitement d'une de vos demandes lorsque nous avons fait preuve de diligence,
- › de nos services (y compris leur disponibilité),
- › du réseau Internet ou de carte de paiement,
- › du réseau que vous utilisez avec votre appareil,
- › de la protection de l'information échangée de façon électronique,
- › de gestes posés par des tiers ou des marchands,
- › des logiciels ou des applications,
- › des terminaux des marchands, et
- › des appareils que vous utilisez.

Nous ne sommes pas responsables envers vous des dommages indirects, consécutifs, spéciaux et punitifs, lorsqu'applicables.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

### Recours à des mandataires (section 7)

La Banque peut recourir aux services de toute banque ou de tout mandataire qu'elle juge utile dans le cadre de mes activités bancaires. Cette banque ou ce mandataire est réputé être mon mandataire et la Banque n'est en aucun cas responsable envers moi en raison d'un acte ou d'une omission de cette banque ou de ce mandataire, quelle qu'en soit la cause, dans l'exécution de ces services ou en raison de la perte, du vol, de la destruction ou de la livraison tardive d'un instrument en transit vers ou en provenance de cette banque ou de ce mandataire, ou en sa possession.

### Aucune section correspondante

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### Vos obligations (section 7.2)

#### *Chèques en circulation (section 7.2.1)*

Vous êtes responsable des chèques en circulation tirés ou déposés dans votre compte, mais qui n'ont pas été traités. Vous demeurez responsable même après la fermeture de votre compte.

Si nous avons payé un chèque pour vous et que nous n'en recevons pas paiement, nous pouvons débiter le montant de votre compte. Vous renoncez au droit de recevoir automatiquement un avis de retrait de fonds indiquant les motifs de ce retrait. Nous pouvons fournir des renseignements supplémentaires sur demande.

Par la suite, c'est votre responsabilité de contester le chèque directement avec le signataire ou l'institution financière tirée. Vous renoncez à contester un chèque que vous avez autorisé, signé, endossé ou déposé.

#### *Sécurité de vos chèques (section 7.2.2)*

Vous devez tenir un registre de vos chèques pour connaître ceux qui ont été encaissés et ceux en circulation. Vous devez conserver vos chéquiers en lieu sûr et empêcher une autre personne d'y avoir accès.

Vous ne devez jamais signer et remettre à une autre personne un chèque qui n'est pas complété. Vous devez nous aviser immédiatement si vos chèques sont perdus ou si vous soupçonnez qu'une autre personne les utilise.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### *Enquête (section 7.2.3)*

Nous pouvons mener une enquête en raison d'une activité liée à votre carte de débit, à votre compte ou à une opération de dépôt ou de retrait. Vous devez alors collaborer avec nous de bonne foi et nous fournir toute information ou preuve sur demande.

### *Carte de débit (section 7.2.4)*

Vous êtes responsable :

- › des opérations autorisées faites avec votre carte de débit en magasin ou en ligne,
- › des erreurs que vous faites au guichet ou au terminal d'un marchand, et
- › si vous effectuez un dépôt frauduleux ou sans valeur.

Vous pourriez être responsable des pertes dans les situations suivantes :

- › vous ne respectez pas les mesures de sécurité prévues à la section 5.2 du *Contrat sur les comptes de dépôt*,
- › vous participez volontairement à l'utilisation non autorisée de votre carte de débit ou de votre mot de passe (y compris le NIP et toute donnée biométrique), ou
- › votre carte de débit ou votre mot de passe est utilisé au guichet ou au terminal d'un marchand sans qu'il y ait eu usage de force, intimidation ou vol.

Aucune section correspondante

### **Carte de débit (section 5)**

La carte de débit est notre propriété et doit nous être retournée sur demande. Nous pouvons émettre, renouveler, remplacer ou révoquer votre carte à notre discrétion. Si nous remplaçons votre carte de débit, ce contrat s'applique également à la nouvelle carte.

### **Opérations avec votre carte (section 5.1 du Contrat)**

La carte de débit vous permet d'effectuer des opérations aux guichets automatiques et sur les réseaux de paiement participants. À la date de ce contrat, les réseaux participants au Canada et à l'étranger sont *Interac*<sup>MD</sup>, *THE EXCHANGE*<sup>MD</sup>, *ACCEL*<sup>MD</sup>, *Cirrus*<sup>MD</sup>, *Maestro*<sup>MD</sup> et *NYCE*<sup>MD</sup>. D'autres réseaux pourraient éventuellement s'ajouter à ceux-ci ou les remplacer. Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site **bnc.ca** ou communiquer avec nous. La carte de débit comporte une technologie à puce, reconnue par tous les guichets automatiques et les terminaux des marchands au Canada.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### *Vérification (section 5.1.1)*

Les opérations avec votre carte de débit sont assujetties à notre approbation. Nous n'avons toutefois aucune obligation de vérifier ces opérations et nous pouvons les refuser à notre discrétion.

### *Limite de retraits (montant maximum) (section 5.1.2)*

Vous avez le droit de retirer jusqu'à un montant maximal quotidiennement et hebdomadairement lorsque vous utilisez votre carte de débit. Le montant varie si l'opération est faite :

- › au guichet automatique,
- › par virement entre comptes, ou
- › chez un marchand participant à un terminal avec ou sans contact.

Vous pouvez consulter le **bnc.ca** pour connaître la limite de retrait pour des opérations au terminal sans contact. Au-delà de la limite en vigueur, la composition du mot de passe (y compris le NIP et toute donnée biométrique) est requise.

Vous pouvez choisir le montant de retrait maximum, mais nous avons le droit de le refuser ou de le modifier en tout temps.

Un marchand peut préautoriser un montant plus élevé que la transaction réelle. Cette opération peut influencer le solde disponible à votre compte et votre limite de retrait quotidienne.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (suite)

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (suite)

### *Vos obligations en matière de sécurité (section 5.2)*

Lorsque vous utilisez votre carte, vous devez :

- › suivre les consignes affichées au terminal du marchand,
- › suivre les consignes de sécurité que l'on vous communique,
- › protéger la carte et tout mot de passe, entre autres, en ne permettant pas à une autre personne de les utiliser,
- › ne pas inscrire ou divulguer votre mot de passe,
- › prendre des mesures raisonnables lorsque vous composez votre NIP et le modifier sans délai si vous soupçonnez qu'il a été décelé,
- › utiliser un mot de passe ou un NIP unique, difficile à deviner et différent de vos autres informations personnelles (adresse, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale ou date de naissance),
- › utiliser un mot de passe ou un NIP différent si vous possédez plusieurs cartes avec la Banque Nationale et d'autres institutions financières,
- › modifier le NIP que nous vous avons fourni lors de l'émission de la carte de débit dans les plus brefs délais,
- › faire les validations nécessaires avant d'effectuer une transaction afin de vous assurer de la légitimité des actions demandées, et
- › collaborer efficacement lors d'une investigation, en fournissant les informations requises et en posant les actions nécessaires pouvant aider l'enquête.

Vous devez nous aviser immédiatement si :

- › vous soupçonnez qu'une personne connaît votre NIP ou votre mot de passe,
- › vous soupçonnez qu'il y a de la fraude sur votre carte, ou
- › votre carte de débit est perdue, volée ou utilisée de façon non autorisée.

Vous pourriez être tenu de rembourser les pertes si vous omettez de nous aviser de ces situations.

Veuillez vous référer à la section 7 du *Contrat sur les comptes de dépôt* pour plus de détails.





## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

Aucune section correspondante

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### Utilisation inappropriée, non autorisée, illégale ou abusive de l'un de vos comptes (section 8.7)

Nous pouvons limiter l'usage que vous faites de votre compte, de même que le fermer sans avis ni délai, si vous l'utilisez de manière inappropriée, non autorisée, illégale ou abusive. Par exemple, l'émission de chèques sans provision, le dépôt de chèques postdatés, le dépôt d'enveloppes vides à un guichet automatique ou le dépôt de chèques dont vous n'êtes pas le seul destinataire peuvent nous inciter à fermer votre compte. Notez que votre compte doit être utilisé à des fins personnelles. Il ne peut pas être utilisé dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise sans notre autorisation.

Aucune section correspondante

### Garantie de tranquillité d'esprit (section 7.3)

Vous bénéficiez de notre *garantie de tranquillité d'esprit* relative à Ma banque en ligne. Cette garantie prévoit le remboursement d'une perte à votre compte si vous respectez les conseils de sécurité. Ces conseils sont disponibles à **bnc.ca**, dans l'onglet *l'ABC de la sécurité*. Cette garantie couvre seulement la perte au compte et s'applique si, après vérification :

- › vous avez respecté les conseils de sécurité,
- › vous avez été victime d'une fraude,
- › vous n'avez pas autorisé une opération,
- › vous nous avez avisés sans délai, et
- › vous avez collaboré à toute enquête.

Nous n'offrons aucune autre garantie relativement :

- › à nos services (y compris leur disponibilité),
- › aux réseaux Internet et de cartes de paiement,
- › aux réseaux auxquels vous vous connectez avec votre appareil,
- › à la protection des renseignements échangés par voie électronique,
- › aux activités d'autres personnes ou des marchands,
- › aux logiciels ou applications,
- › aux terminaux des marchands, et
- › aux appareils que vous utilisez.

Aucune section correspondante

### Décès (section 8.6)

En cas de décès, aucun accès au fonds ne sera permis jusqu'au moment où un représentant légal est désigné pour régler la succession. Dans l'intervalle, nous pouvons permettre des retraits pour les dépenses urgentes et les frais funéraires. Si votre compte est conjoint, veuillez vous référer à la section 6.1.5 du *Contrat sur les comptes de dépôt*.



## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la CWB (*suite*)

Aucune section correspondante

## Sections du Contrat sur les comptes de dépôt de la Banque Nationale (*suite*)

### Procédures légales liées à votre compte (section 9.2)

Si votre compte fait l'objet d'une contestation, d'une opposition, d'une saisie, d'une demande d'une autorité réglementaire ou d'une demande en justice, vous devez intervenir et assumer nos coûts juridiques.

Aucune section correspondante

### Comptes inactifs et soldes non réclamés (section 9.9)

Après une certaine période, si vous ne faites aucune opération, votre compte devient inactif et des frais pourraient être chargés. Nous vous enverrons périodiquement des avis de compte inactif aux dernières adresses inscrites dans nos dossiers, conformément à la loi.

Nous fermerons le compte si :

- › au moment de la perception des frais d'inactivité, le solde au compte est égal ou inférieur aux frais à percevoir, ou
- › celui-ci est inactif pendant une période de 10 ans. S'il y a un solde au compte, nous le remettons à la Banque du Canada.

Pour obtenir des informations additionnelles sur la manière de récupérer un solde non réclamé, veuillez vous adresser directement à la Banque du Canada :

#### Banque du Canada – Service des soldes non réclamés

234, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0G9

Téléphone : 1 800 303-1282

Site Internet : [biensnonreclames.banqueducanada.ca](https://biensnonreclames.banqueducanada.ca)

Courriel : [info@banqueducanada.ca](mailto:info@banqueducanada.ca)



## 3. Paiements et transactions

À mesure que vos produits passent de la CWB à la Banque Nationale, nos équipes veillent à ce que le transfert de vos renseignements bancaires se fasse le plus fluidement possible. La plupart de vos renseignements seront transférés automatiquement, mais nous vous recommandons de documenter les renseignements de votre liste de destinataires actuelle (y compris les destinataires *Interac*) au cas où certains renseignements de destinataires ne seraient pas transférés avec succès.

### 3.1 Transactions en devises étrangères

Vous pouvez échanger des devises dans les succursales de la Banque Nationale. Les frais suivants s'appliquent actuellement aux transactions en devises :

#### Client·e détenteur·trice d'un compte de dépôt<sup>1</sup>

|                   |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| Devise américaine | Sans frais <sup>2</sup>          |
| Autre devise      | 3,00 \$/transaction <sup>2</sup> |

Vous pouvez faire une transaction dans une autre devise que celle de votre compte. Le montant de la transaction sera converti dans la devise de votre compte au taux et selon le mode de conversion déterminés par le réseau utilisé. Nous ajoutons des frais de 2,5 % au taux de conversion utilisé par ce réseau pour chaque transaction.

Vous ne pouvez pas effectuer de transactions en dollars américains sur l'application mobile de la Banque Nationale ou sur la banque en ligne de la Banque Nationale.

### 3.2 Virements et télévirements internationaux

Les télévirements émis à partir de vos comptes de la Banque Nationale peuvent être effectués dans les succursales de la Banque Nationale.

Les télévirements entrants à vos comptes chèques de la CWB effectués à compter de la migration seront redirigés et crédités dans vos comptes de la Banque Nationale pendant une période de 12 mois. Pour assurer la continuité, veuillez transmettre les renseignements de votre compte de la Banque Nationale aux expéditeurs de télévirements. Après la migration, les télévirements entrants et sortants continueront d'être facturés selon la tarification de la CWB.

Après la migration, vous aurez accès à la fonction de virement international disponible sur la banque en ligne de la Banque Nationale et sur l'application mobile Banque Nationale, ce qui vous permettra d'effectuer des virements dans plus de 22 pays à travers le monde.

<sup>1</sup> Aucun dépôt en devises n'est permis sur une marge Manœuvre Personnelle<sup>MD</sup>, un Fonds de roulement étudiant, une marge REER, une marge de crédit Rénovation ou un programme Marge grande manœuvre.

<sup>2</sup> Cette tarification s'applique également pour l'achat de papier-monnaie par les services bancaires en ligne. Les frais de livraison par Postes Canada sont en sus.



## 3.3 Paiements de factures

Les paiements de factures peuvent être effectués à partir de vos comptes chèques et marges de crédit de la Banque Nationale.

Votre liste actuelle de bénéficiaires (appelés fournisseurs à la Banque Nationale) sera transférée. Toutefois, un maximum de 20 bénéficiaires sera sélectionné par ordre alphabétique et migré automatiquement. Si vous avez plus de 20 fournisseurs dans votre compte, certains pourraient être manquants et vous devrez les configurer manuellement après la migration.

Si un fournisseur que vous avez déjà utilisé n'est pas disponible, il se peut qu'il ne fasse pas encore partie du réseau de la Banque Nationale. La Banque Nationale élargit continuellement son réseau de fournisseurs. Entre-temps, vous pouvez traiter les paiements par Virement *électronique*, chèque ou télévirement.

Nous vous recommandons d'enregistrer les détails de vos fournisseurs actuels ainsi que les paiements récurrents et postdatés associés qui sont programmés dans les systèmes de la CWB, car ils pourraient devoir être configurés manuellement dans la banque en ligne de la Banque Nationale.

## 3.4 Chèques

À la Banque Nationale, les chèques peuvent être commandés directement par l'entremise de la banque en ligne de la Banque Nationale ou du Centre d'expérience client (CEC) de la Banque Nationale au 1 888 835-6281 (sans frais). Nous vous recommandons de commander des chèques dès votre migration. Si vous avez émis des chèques à partir de vos comptes de la CWB, ils seront traités dans votre compte de la Banque Nationale migré pendant une période maximale de six mois après la date de migration.



### 3.4.1 Périodes de retenue

Une période de retenue représente la période pendant laquelle vos fonds ou vos actifs sont temporairement retenus avant d'être disponibles pour utilisation. Cette période est essentielle pour vérifier l'exactitude des transactions.

La période de retenue d'un chèque peut varier entre quatre et huit jours ouvrables suivant son dépôt. La durée de cette période dépend du montant et de la méthode de dépôt.

#### Chèques

|                                                                            | Moins de 1 500 \$   |                                                                                                | Plus de 1 500 \$    |                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                            | Dépôt en succursale | Dépôt au guichet automatique ou en ligne                                                       | Dépôt en succursale | Dépôt au guichet automatique ou en ligne                                                       |
| <b>Période de retenue des fonds maximale<sup>1</sup> (jours ouvrables)</b> | 4                   | 5                                                                                              | 7                   | 8                                                                                              |
| <b>Accès à la première tranche de 100 \$</b>                               | Immédiatement       | Immédiatement pour le premier chèque; un jour ouvrable est requis pour les chèques subséquents | Immédiatement       | Immédiatement pour le premier chèque; un jour ouvrable est requis pour les chèques subséquents |

Pour savoir quand nous pouvons refuser l'accès à la première tranche de 100 \$ ou prolonger la période de retenue, veuillez consulter notre *Politique relative à l'accès aux fonds* à [bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux](https://bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux).

Le délai maximum de retenue<sup>1</sup> d'un chèque en \$ US ou en euros (payable en France uniquement) est de 25 jours ouvrables. Les chèques libellés dans d'autres devises ne sont acceptés qu'en perception. Les fonds sont crédités à votre compte seulement lorsque la Banque Nationale reçoit le paiement.

Après l'expiration de la période de retenue, il n'est pas garanti que le dépôt de chèque sera valide. Si le chèque est refusé ou retourné non payé, votre compte sera débité du montant du chèque ainsi que des frais applicables.

<sup>1</sup> Cette période de retenue est une estimation et peut être prolongée si la Banque Nationale ne reçoit pas le paiement du chèque de l'institution financière étrangère pendant la période de retenue maximale initiale.



## 3.5 Dépôts directs et débits préautorisés

Les dépôts directs et les débits préautorisés de votre compte de la CWB seront redirigés et traités dans votre compte migré à la Banque Nationale pendant une période maximale de 12 mois. **Veillez vous assurer de mettre à jour les renseignements de votre compte auprès des fournisseurs d'ici la fin de cette période de 12 mois.**

## 3.6 Arrêt de paiement

La Banque Nationale honorera les arrêts de paiement pour les chèques et débits préautorisés que vous avez demandés avant la migration.

## 3.7 Traites bancaires

Après la migration, les traites bancaires seront émises à partir de votre compte de la Banque Nationale migré. Les traites bancaires de la Banque Nationale constituent une bonne solution de rechange au service de certification des chèques auparavant offert par la CWB.

Bien que la Banque Nationale n'offre plus la certification des chèques comme service, veuillez noter que les chèques certifiés de la CWB seront honorés.

## 3.8 Découvert

Afin d'éviter un découvert de votre compte, veuillez vous assurer d'avoir suffisamment de fonds avant d'effectuer une transaction. Si votre compte est à découvert, vous devez rembourser le montant du découvert sans délai. Les frais et les intérêts annuels applicables seront facturés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.

## 3.9 Virement *Interac*

Après la migration, vous pourrez envoyer et déposer des fonds par Virement *Interac* dans votre compte chèques et dans vos marges de crédit de la Banque Nationale.

La fonction Dépôt automatique de Virement *Interac* est disponible à la Banque Nationale, mais vous devrez la configurer dans la banque en ligne de la Banque Nationale et fournir une adresse courriel ou un numéro de téléphone cellulaire valide. Les configurations précédentes de Dépôt automatique de Virement *Interac* ne seront plus valides.

La fonction Demande de fonds par Virement *Interac* n'est pas disponible à la Banque Nationale.

## 3.10 Transfert de fonds entre clientes ou clients de la Banque Nationale

La capacité de transférer des fonds à d'autres clientes ou clients au moyen d'un numéro de compte ne sera pas disponible après la migration. À l'avenir, vous devrez effectuer ces transferts au moyen du Virement *Interac*.

Vous pouvez créer des destinataires *Interac* à partir de la banque en ligne de la Banque Nationale en utilisant leurs courriels ou numéros de téléphone.



## 4. Cartes pour particuliers

### 4.1 Carte de débit

Votre carte de débit de la Banque Nationale vous permet d'effectuer des opérations à un guichet automatique ou en magasin.

Si vous avez actuellement une carte de débit active de la CWB ou si vous êtes admissible à une carte de débit de la Banque Nationale, vous recevrez par la poste une nouvelle carte de débit de la Banque Nationale. Les instructions relatives à votre NIP seront précisées dans une lettre distincte qui sera envoyée quelques jours avant votre nouvelle carte.

Si votre carte de débit Banque Nationale est perdue ou volée avant la migration, veuillez appeler le Centre d'expérience client (CEC) de la Banque Nationale au 1 888 835-6281 (sans frais). Après la migration, si votre carte est perdue ou volée, vous pourrez bloquer votre carte et demander son remplacement à partir de la banque en ligne de la Banque Nationale. Cette fonction ne sera offerte que si vous vous êtes inscrit à la banque en ligne de la Banque Nationale.

## 5. Financement pour particuliers (marges de crédit, prêts personnels et prêts hypothécaires)

Vos produits de financement aux particuliers de la CWB migreront vers des produits de financement comparables de la Banque Nationale. Les prêts personnels et les prêts hypothécaires conserveront leurs modalités initiales jusqu'à leur expiration ou leur renouvellement. Des précisions et des exceptions sont indiquées ci-dessous.

### 5.1 Assurance crédit

Les assurances vie et invalidité continueront de s'appliquer à vos prêts et à vos marges de crédit après la migration.

La prime de l'assurance prêt sera désormais perçue séparément du versement de remboursement du prêt. En cas de non-paiement de la prime d'assurance à la date d'échéance, la prime sera déduite en même temps que la prime du mois suivant.

### 5.2 Taux d'intérêt de base

Après la migration, les taux d'intérêt de votre marge de crédit, de votre marge de crédit hypothécaire, de votre prêt personnel et/ou hypothécaire à taux variable seront fondés sur le taux de base de la Banque Nationale et non sur le taux de base de la CWB.

Le taux de base de la Banque Nationale est le taux d'intérêt annuel annoncé publiquement de temps à autre par la Banque Nationale comme taux de référence servant à établir les taux d'intérêt sur les prêts à demande en dollars canadiens consentis au Canada.

Pour obtenir des renseignements à jour sur notre taux de base, veuillez appeler le Centre d'expérience client (CEC) de la Banque Nationale au 1 888 835-6281 (sans frais) ou consulter le site [bnc.ca/taux](https://bnc.ca/taux).



## 5.3 Marge de crédit

Votre marge de crédit de la CWB sera transférée en marge de crédit de la Banque Nationale. Les modalités de votre marge de crédit de la CWB seront maintenues aussi étroitement que possible à la Banque Nationale alors que la Banque Nationale remplacera la CWB comme prêteur, sauf indication contraire ci-dessous.

Si vous apportez certains changements à votre marge de crédit après la migration à la Banque Nationale (p. ex., modification de la limite de crédit, ajout d'emprunteurs), vous devrez signer un nouveau contrat avec la Banque Nationale, adhérant ainsi aux modalités de la Banque Nationale.

La marge de crédit est traitée comme un compte indépendant à la Banque Nationale. Par conséquent, vous pouvez effectuer des transactions directement dans le compte de marge de crédit.

Pendant la migration, nous reproduirons votre structure de compte existante, ce qui signifie que vous aurez un compte chèques lié à chaque marge de crédit.

Tout comme à la CWB, chaque fois que votre compte chèques lié est à découvert, un débit sera prélevé sur la marge de crédit pour couvrir le découvert. Toutefois, veuillez noter que les fonds ne seront pas transférés automatiquement à partir du compte chèques lié pour diminuer le solde impayé de votre marge de crédit. Pour effectuer un paiement sur le solde impayé de votre compte de marge de crédit, vous pouvez planifier des paiements optionnels récurrents ou effectuer des paiements supplémentaires du montant de votre choix.

Les sections suivantes contiennent des renseignements importants sur votre marge de crédit à la Banque Nationale. Pour passer en revue la structure de votre compte, lier votre marge de crédit à votre carte de débit, planifier des paiements optionnels récurrents ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre directrice ou directeur de compte, vous rendre dans une succursale de la Banque Nationale ou appeler le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais).

### 5.3.1 Frais de transaction

Si votre compte lié devient à découvert, votre marge de crédit sera utilisée sans frais supplémentaires. Toutefois, des frais s'appliqueront si vous choisissez d'effectuer des transactions directement dans votre compte de marge de crédit. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.

Veuillez noter que, dans le cadre de votre transition, vos frais de gestion mensuels de 1 \$ seront annulés pendant au moins 12 mois. Vous recevrez un avis avant la reprise des frais mensuels fixes. Après cette période, vous pourriez être admissible à d'autres rabais sur les frais.

L'ajout d'un forfait bancaire à votre marge de crédit pourrait être plus approprié en fonction du type et du volume d'opérations dont vous avez besoin. Pour en savoir plus sur les forfaits disponibles, veuillez communiquer avec votre directrice ou directeur de compte, vous rendre dans une succursale de la Banque Nationale ou appeler le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais).

### 5.3.2 Taux d'intérêt annuel

Le taux d'intérêt annuel appliqué à votre marge de crédit est égal au taux de base de la Banque Nationale auquel s'ajoute votre facteur d'ajustement actuel.

Le taux de base de la Banque Nationale est le taux d'intérêt annuel annoncé publiquement de temps à autre par la Banque Nationale comme taux de référence servant à établir les taux d'intérêt sur les prêts à demande en dollars canadiens consentis au Canada. Pour obtenir des renseignements à jour sur notre taux de base, veuillez appeler le Centre d'expérience client (CEC) de la Banque Nationale au 1 888 835-6281 (sans frais) ou consulter le site **bnc.ca/taux**.





### 5.3.3 Calcul des intérêts

Les intérêts sont calculés sur le solde quotidien des avances au taux d'intérêt variable en vigueur. Le solde quotidien ne fluctue pas les jours non ouvrables.

Les intérêts courus sont portés à votre marge de crédit chaque mois, à la date du relevé. Le montant des intérêts varie chaque mois en fonction de votre utilisation de la marge de crédit, de votre solde impayé et des variations du taux d'intérêt variable.

### 5.3.4 Période du relevé mensuel

À la Banque Nationale, votre période de relevé demeurera mensuelle, et des intérêts continueront d'être portés à votre marge de crédit une fois par mois à la date de production de votre relevé (aussi appelée date de paiement régulier). Cependant, la période couverte par votre relevé peut être différente de ce qu'elle était à la CWB.

Votre premier relevé mensuel à la Banque Nationale couvrira la période comprise entre le début de la période de relevé à la CWB et la fin de la période de relevé à la Banque Nationale. À la date du premier relevé suivant la migration, vous verrez deux opérations d'intérêt portées à votre compte de marge de crédit. L'un portera sur les intérêts courus avant la migration et l'autre sur les intérêts courus après la migration. Bien qu'il y ait deux opérations d'intérêts, il n'y a aucune incidence sur le montant total des intérêts facturés.

### 5.3.5 Paiements minimums

Vous devez effectuer un paiement minimum dans les 21 jours suivant la date de production de votre relevé chaque mois. Le paiement minimum représente le total des intérêts courus ayant été portés à votre marge de crédit.

Le paiement minimum sera automatiquement prélevé sur le compte chèques lié à votre marge de crédit le 21<sup>e</sup> jour suivant votre relevé mensuel.

Si un paiement optionnel couvrant le montant du paiement minimum est effectué au cours de cette période de 21 jours, aucun montant ne sera prélevé sur le compte chèques lié. Si le paiement optionnel ne couvre pas entièrement le montant du paiement minimum, seule la différence entre le paiement minimum et le paiement optionnel sera prélevée.

Vous pouvez communiquer avec votre directrice ou directeur de compte ou vous rendre dans une succursale de la Banque Nationale si vous souhaitez :

- › programmer un débit préautorisé du paiement minimum un autre jour dans la période de 21 jours,
- › modifier le compte duquel il est débité, ou
- › effectuer des paiements optionnels récurrents du montant de votre choix.

Les conditions applicables à tout nouveau débit préautorisé sont énoncées dans un autre document que vous devez signer.

### 5.3.6 Paiements optionnels récurrents

Vous pouvez effectuer des paiements optionnels récurrents du montant de votre choix, ce qui peut permettre de rembourser rapidement votre marge de crédit. Ces paiements doivent être effectués dans les 21 jours suivant la date de votre relevé.

Si les paiements sont établis pour être débités avant que votre paiement minimum soit effectué, ils seront effectués comme suit :

- › Si le montant du paiement optionnel est supérieur ou égal au montant du paiement minimum, seul le paiement optionnel sera débité.
- › Si le montant du paiement optionnel est inférieur au paiement minimum, le paiement optionnel sera débité comme prévu, et la différence sera débitée à la date prévue du paiement minimum.

Vous pouvez communiquer avec votre directrice ou directeur de compte, vous rendre dans une succursale de la Banque Nationale ou appeler le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais) si vous souhaitez établir des paiements optionnels récurrents.



### 5.3.7 Paiements supplémentaires

À tout moment, vous pouvez également effectuer des paiements supplémentaires pour rembourser le solde de votre marge de crédit en totalité ou en partie (en plus des paiements minimums et paiements optionnels récurrents). Ces paiements supplémentaires peuvent être effectués sous forme de dépôts dans le compte de marge de crédit.

Un paiement supplémentaire peut réduire le montant du paiement minimum pendant une période s'il est effectué avant le paiement minimum. Les règles relatives aux paiements optionnels récurrents s'appliquent également.

Le montant total des paiements supplémentaires est ajouté au montant des paiements optionnels.

### 5.3.8 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères dans un compte lié à une marge de crédit ou directement dans la marge de crédit seront converties en dollars canadiens comme suit :

- › Les opérations effectuées au moyen de votre carte de débit seront converties selon le taux et la méthode de conversion déterminés par le réseau utilisé. Nous appliquons des frais de 2,5 % au taux de conversion utilisé par le réseau. La conversion a lieu au plus tard à la date à laquelle nous affichons l'opération dans votre compte.
- › Pour les opérations effectuées au moyen de chèques tirés sur votre compte, la conversion se fera à notre taux de change au moment où le montant du chèque est converti. En plus du taux de change, nous appliquons des frais de 3 % sur le montant converti. Notre taux de change est disponible à [bnc.ca/taux](http://bnc.ca/taux).

Des frais s'appliqueront également pour chaque chèque tiré sur votre compte en devises. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.

## 5.4 Homeworks<sup>MD</sup> ou marge de crédit hypothécaire

Votre marge de crédit Homeworks<sup>MD</sup> de la CWB sera transférée au programme Tout-En-Un<sup>MD</sup> de la Banque Nationale. Les modalités de votre marge de crédit Homeworks de la CWB seront maintenues aussi étroitement que possible lorsque vous passerez à la Banque Nationale, alors que la Banque Nationale remplacera la CWB comme prêteur, sauf indication contraire ci-dessous. Si vous apportez certains des changements à votre marge de crédit Homeworks après avoir migré à la Banque Nationale (p. ex., modification des limites de crédit, ajout d'emprunteurs), vous devrez peut-être signer un nouveau contrat selon les modalités de la Banque Nationale.

La section 5.3 ci-dessus s'applique également à la marge de crédit hypothécaire Homeworks.

### 5.4.1 Frais fixes mensuels

Après la migration, vos frais fixes mensuels de 7 \$ seront annulés pour une période minimale de 12 mois. Vous recevrez un avis avant la reprise des frais mensuels. Après cette période, vous pourriez être admissible à d'autres remises ou annulations de frais. Veuillez noter que les frais pour les opérations effectuées dans les succursales de la Banque Nationale continueront de s'appliquer.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section **6. Guide de tarification**.



## 5.5 Protection contre les découverts

Vos conditions de découvert de la CWB seront respectées à la Banque Nationale. Si vous apportez des changements à votre protection contre les découverts après votre migration à la Banque Nationale (p. ex., modification des limites de crédit, ajout d'emprunteurs), vous devrez signer un nouveau contrat selon les modalités de la Banque Nationale.

Les sections ci-dessus qui s'appliquent à la marge de crédit s'appliquent également à la protection contre les découverts.

### 5.5.1 Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt sur le solde impayé de votre compte bénéficiant du service de protection contre les découverts de la Banque Nationale diminuera par rapport au taux précédent de 18 % ou 21 % par année. Il sera remplacé par le taux de base de la Banque Nationale + 7 % par an.

Le taux de base de la Banque Nationale est le taux d'intérêt annuel annoncé publiquement de temps à autre par la Banque Nationale comme taux de référence servant à établir les taux d'intérêt sur les prêts à demande en dollars canadiens consentis au Canada. Pour obtenir des renseignements à jour sur notre taux de base, veuillez consulter la page [bnc.ca/taux](https://bnc.ca/taux).

### 5.5.2 Frais

La protection contre les découverts sera incluse dans le forfait du compte chèques Le Total, qui sera offert sur votre compte chèques après la migration. Dans le cadre de votre transition de la CWB à la Banque Nationale, aucuns frais mensuels fixes ne vous seront facturés pendant au moins 12 mois après votre migration. Vous recevrez un avis avant la reprise des frais mensuels. Après cette période, vous pourriez être admissible à d'autres remises ou annulations de frais.

## 5.6 Prêts hypothécaires

Les modalités de votre prêt hypothécaire seront maintenues aussi étroitement que possible lorsque vous passerez à la Banque Nationale, alors que la Banque Nationale remplacera la CWB comme prêteur. Votre taux d'intérêt, la durée de votre prêt hypothécaire, votre échéancier d'amortissement, vos privilèges de remboursement anticipé, vos frais et vos frais de remboursement anticipé demeureront inchangés jusqu'à votre échéance actuelle. Les exceptions et les caractéristiques importantes qui peuvent fonctionner différemment sont décrites ci-dessous.

Le terme de votre prêt hypothécaire peut prendre fin à différents moments, par exemple à son échéance, au renouvellement, au refinancement ou au transfert. Lorsque le prêt hypothécaire se termine, tout nouveau contrat de prêt hypothécaire que vous signerez avec la Banque Nationale sera soumis aux modalités de la Banque Nationale.

### 5.6.1 Dates de paiement (taux fixe et variable)

Si vous avez des paiements prévus pour le 29<sup>e</sup>, le 30<sup>e</sup> ou le 31<sup>e</sup> jour d'un mois, votre paiement sera devancé au 28<sup>e</sup> jour du mois à compter du premier paiement prévu après la migration.

Les paiements hebdomadaires ou aux deux semaines prévus les fins de semaine seront traités le vendredi précédent. Après la migration de votre prêt hypothécaire à la Banque Nationale, vous pouvez vous rendre dans une succursale de la Banque Nationale ou appeler le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais) pour modifier la date de votre paiement.



### 5.6.2 Paiements semi-mensuels (taux fixe et variable)

Bien que la plupart des échéanciers hypothécaires demeureront inchangés après la migration de la CWB à la Banque Nationale, si vous avez un prêt hypothécaire avec une fréquence de versement semi-mensuelle, votre échéancier de paiement sera modifié à une fréquence de versement mensuelle. Les versements seront effectués le 1<sup>er</sup> jour de chaque mois à compter du premier versement prévu après la migration.

En tout temps, vous pouvez demander de modifier votre date ou votre fréquence de versement en communiquant avec votre directrice ou directeur de compte, en visitant une succursale de la Banque Nationale ou en appelant le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais).

### 5.6.3 Calcul des intérêts (taux variable)

Le calcul du taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires à taux variable diffère entre la CWB et la Banque Nationale. La CWB applique une méthode de calcul mensuelle, tandis que la Banque Nationale utilise une méthode de calcul semestrielle.

Cela entraînera un changement favorable de votre solde impayé, de votre échéancier d'amortissement et des intérêts totaux. Aucune mesure n'est requise de votre part, car ce rajustement sera effectué automatiquement.

Si vous avez des intérêts courus exigibles à votre échéance, ils peuvent être ajoutés au capital de votre prêt hypothécaire renouvelé.

Après la migration, vous recevrez une déclaration du coût d'emprunt avec plus de détails.

### 5.6.4 Fréquence de révision du montant des versements (taux variable)

À la CWB, les versements de votre prêt hypothécaire à taux variable demeurent les mêmes pendant toute la durée du terme, même lorsqu'il y a des changements au taux d'intérêt de base.

Après la migration à la Banque Nationale, le montant de vos versements sera ajusté en fonction des variations du taux de base de la Banque Nationale.

Plus précisément, pour tenir compte de la variation du taux de base de la Banque Nationale :

- › Pour une fréquence de versement mensuelle, le montant de vos versements sera révisé à chaque date de versement et mis à jour en conséquence.
- › Pour une fréquence de versement hebdomadaire ou aux deux semaines, le montant de vos versements échelonnés sera révisé toutes les quatre semaines et mis à jour en conséquence.

Un ajustement ponctuel au montant de vos versements échelonnés peut être effectué dans le mois suivant la migration de votre prêt hypothécaire, même si le taux de base de la Banque Nationale demeure inchangé.

### 5.6.5 Application du taux d'intérêt révisé (taux variable)

À la CWB, les changements du taux d'intérêt applicable à votre prêt hypothécaire s'appliquent le jour même de l'annonce du nouveau taux de base.

À la Banque Nationale, lorsqu'il y a un changement de taux d'intérêt applicable à votre prêt hypothécaire, le nouveau taux d'intérêt est appliqué à votre prêt hypothécaire selon la fréquence de révision du montant du paiement (voir la section ci-dessus).



### 5.6.6 Autres frais

À la suite de la migration de votre prêt hypothécaire à la Banque Nationale, les frais suivants sont modifiés :

| Description des frais                                                                                                      | Nouveaux frais applicables de la Banque Nationale |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Frais de renouvellement                                                                                                    | Sans frais                                        |
| Frais liés aux insuffisances de fonds (frais pour le traitement d'un paiement refusé par une autre institution financière) | 45 \$                                             |

Votre encadré informatif original est modifié comme suit :

| Description des frais de radiation                                                          | Frais applicables de la Banque Nationale |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Frais pour l'étude des documents et la production des résolutions/procurations              |                                          |
| › Alberta et Québec                                                                         | › Sans frais                             |
| › Colombie-Britannique                                                                      | › 75 \$                                  |
| › Autres provinces                                                                          | › 100 \$                                 |
| Frais de préparation et d'enregistrement de radiation hypothécaire (Ontario seulement)      |                                          |
| Frais de préparation de radiation                                                           | 100 \$                                   |
| Frais de préparation et d'enregistrement de radiation, y compris les coûts d'enregistrement | 300 \$                                   |

### 5.6.7 Déclaration du coût d'emprunt

À la suite de la migration de votre prêt hypothécaire à la Banque Nationale, vous recevrez une déclaration du coût d'emprunt contenant des renseignements sur les conditions particulières de votre prêt hypothécaire.



## 5.7 Prêt personnel et prêt à demande

Le taux d'intérêt, la durée et l'échéancier d'amortissement de votre prêt personnel de la CWB demeureront les mêmes jusqu'à l'échéance. Certaines des caractéristiques de votre produit peuvent fonctionner différemment à la Banque Nationale.

Tout nouveau contrat de prêt que vous signerez avec la Banque Nationale sera soumis aux modalités de la Banque Nationale.

### 5.7.1 Paiements semi-mensuels et dates de paiement

Bien que la plupart des calendriers de versements demeureront inchangés après la migration de la CWB à la Banque Nationale, si vous avez une fréquence de versement semi-mensuelle, votre calendrier de versements sera modifié à une fréquence mensuelle. Les versements seront effectués le 1<sup>er</sup> jour de chaque mois à compter du premier versement prévu après la migration.

Les versements hebdomadaires ou aux deux semaines prévus les fins de semaine seront traités le vendredi précédent.

Les versements mensuels prévus à une date de perception inexistante (par exemple, le 31<sup>e</sup> jour d'un mois qui ne compte que 30 jours), le paiement régulier pour ce mois sera effectué le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant.

En tout temps, vous pouvez demander de modifier votre date ou votre fréquence de versement en communiquant avec votre directrice ou directeur de compte, en visitant une succursale de la Banque Nationale ou en appelant le Centre d'expérience client (CEC) au 1 888 835-6281 (sans frais).

### 5.7.2 Calcul des intérêts

À la CWB, le taux d'intérêt annuel est calculé en fonction d'une année de 365 jours. Au cours d'une année bissextile, le taux d'intérêt annuel est multiplié par 366, puis divisé par 365.

À la Banque Nationale, le taux d'intérêt annuel est calculé sur une année de 365,25 jours.

Si vous avez des intérêts courus exigibles à la fin de la durée de votre prêt, ils peuvent être ajoutés au capital de votre prêt personnel renouvelé.

### 5.7.3 Autres frais

Les frais indiqués dans votre contrat de prêt demeurent les mêmes après la migration à la Banque Nationale.

### 5.7.4 Déclaration du coût d'emprunt

À la suite de la migration de votre prêt à la Banque Nationale, vous recevrez une déclaration du coût d'emprunt contenant des renseignements sur les conditions particulières de votre prêt.



## 6. Guide de tarification

Pour obtenir des renseignements sur les frais liés à d'autres produits et services, veuillez consulter le *Guide de tarification des Solutions bancaires personnelles* ci-dessous (disponible à [bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux](https://bienvenue.bnc.ca/particuliers/documents-legaux)). Il présente les différents forfaits bancaires offerts à la Banque Nationale, ainsi que les frais individuels ou les frais liés à nos différents produits bancaires. Veuillez consulter la section **2. Comptes de dépôt pour particuliers** pour voir à quel forfait vous passerez.

### 6.1 Tarification en vigueur

#### Forfaits bancaires

Choisissez le forfait bancaire qui répond le mieux à vos besoins. Pour faire le meilleur choix, il importe d'estimer le nombre de transactions bancaires que vous effectuez chaque mois.

|                                                        | Le Minimaliste <sup>MD, 1</sup> | Le Connecté <sup>MD</sup>             | Le Total <sup>MD</sup>                |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Frais mensuels fixes                                   | 3,95 \$                         | 15,95 \$                              | 28,95 \$                              |
| Transactions incluses <sup>2</sup>                     | 18 transactions électroniques   | Transactions électroniques illimitées | Transactions électroniques illimitées |
| Transactions au comptoir incluses                      | Aucune                          | Aucune                                | Illimitées                            |
| Transaction au comptoir                                |                                 |                                       |                                       |
| › Retrait, virement, retrait pour paiement de factures | 2,50 \$/transaction             | 2,50 \$/transaction                   | Inclus                                |
| › Service de paiement de factures                      | 2,00 \$/facture                 | 2,00 \$/facture                       | Inclus                                |

<sup>1</sup> Le forfait Le Minimaliste est sans frais mensuels fixes pour les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti, les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEI, les étudiant-e-s de 24 ans et moins, les personnes de moins de 18 ans et les peuples autochtones ayant un Certificat sécurisé de statut d'Indien ou un Certificat de statut d'Indien valide, une lettre d'un organisme communautaire autochtone (p. ex., Aînés, bande, conseil, etc.) confirmant le statut autochtone, une preuve d'appartenance ou d'inscription à une organisation représentative des Métis provinciale ou nationale, ou une preuve d'appartenance d'une organisation inuite de revendication territoriale. Il s'agit d'un engagement volontaire de la Banque Nationale du Canada de se conformer à l'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

<sup>2</sup> Lorsque les transactions sont indiquées comme étant incluses, elles le sont dans la mesure où le nombre maximal de transactions prévu dans le forfait n'a pas été atteint. Les transactions effectuées en excès de ce nombre et les transactions ou services qui ne sont pas indiqués dans le tableau (mais pour lesquels notre guide de tarification prévoit des frais) seront facturés selon la tarification applicable à votre compte ou selon la tarification générale prévue dans la section du guide intitulée « Détails des frais de services ».



|                                                                                   | Le Minimaliste <sup>1</sup> | Le Connecté         | Le Total   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------|------------|
| <b>Transaction électronique<sup>2</sup></b>                                       |                             |                     |            |
| › Retrait, virement <sup>3</sup> , retrait pour paiement de factures <sup>4</sup> | Inclus                      | Inclus              | Inclus     |
| › Achat par carte de débit                                                        | Inclus                      | Inclus              | Inclus     |
| › Chèque, débit préautorisé                                                       | Inclus                      | Inclus              | Inclus     |
| Solde quotidien à maintenir au compte pour l'exemption de frais mensuels fixes    | s. o.                       | 4 500 \$            | 6 000 \$   |
| Service pour l'expédition d'un Virement <i>Interac</i> <sup>MD, 5</sup>           | Sans frais                  | Sans frais          | Sans frais |
| <b>Frais de relevé</b>                                                            |                             |                     |            |
| › Relevé en ligne                                                                 | Sans frais                  | Sans frais          | Sans frais |
| › Relevé papier                                                                   | Sans frais                  | 3,50 \$/mois/compte | Sans frais |
| › Liste de transactions au guichet automatique                                    | Sans frais                  | Sans frais          | Sans frais |

1 Le forfait Le Minimaliste est sans frais mensuels fixes pour les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti, les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEI, les étudiant-e-s de 24 ans et moins, les personnes de moins de 18 ans et les peuples autochtones ayant un Certificat sécurisé de statut d'Indien ou un Certificat de statut d'Indien valide, une lettre d'un organisme communautaire autochtone (p. ex., Aînés, bande, conseil, etc.) confirmant le statut autochtone, une preuve d'appartenance ou d'inscription à une organisation représentative des Métis provinciale ou nationale, ou une preuve d'appartenance d'une organisation inuite de revendication territoriale. Il s'agit d'un engagement volontaire de la Banque Nationale du Canada de se conformer à l'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

2 Transactions électroniques (ou numériques) que vous faites à nos guichets automatiques, chez un marchand participant, par nos services bancaires en ligne (y compris par notre centre d'appels) ou celles reliées à certaines opérations à votre compte.

3 Comprend le virement entre comptes, le virement international et le Virement *Interac* (dans ces deux derniers cas, par nos services bancaires en ligne uniquement).

4 Chaque facture payée au guichet automatique ou par nos services bancaires en ligne compte pour une transaction.

5 Des frais s'appliquent sur le Virement *Interac* lui-même (voir note 3 ci-dessus) si vous dépassez le nombre de transactions incluses dans votre forfait ou offre.





|                                                                                                                                                          | Le Minimaliste <sup>1</sup>                                              | Le Connecté             | Le Total                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>Rabais sur les frais mensuels fixes</b>                                                                                                               |                                                                          |                         |                         |
| 0 à 17 ans                                                                                                                                               | Rabais de 3,95 \$ par mois, conformément à notre Engagement <sup>1</sup> | Rabais de 15,95 \$/mois | Rabais de 10,95 \$/mois |
| 18 à 24 ans, incluant les étudiant·e·s                                                                                                                   | Rabais de 3,95 \$ par mois, conformément à notre Engagement <sup>1</sup> | Rabais de 15,95 \$/mois | Rabais de 15,95 \$/mois |
| 60 ans et plus                                                                                                                                           | s. o.                                                                    | Rabais de 5,00 \$/mois  | Rabais de 5,00 \$/mois  |
| 65 ans et plus bénéficiant du Supplément de revenu garanti, 18 ans et plus bénéficiaires d'un REEI, peuples autochtones, étudiant·e·s de 24 ans et moins | Rabais de 3,95 \$ par mois, conformément à notre Engagement <sup>1</sup> | s. o.                   | s. o.                   |

<sup>1</sup> Le forfait Le Minimaliste est sans frais mensuels fixes pour les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti, les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEI, les étudiant·e·s de 24 ans et moins, les personnes de moins de 18 ans et les peuples autochtones ayant un Certificat sécurisé de statut d'Indien ou un Certificat de statut d'Indien valide, une lettre d'un organisme communautaire autochtone (p. ex., Aînés, bande, conseil, etc.) confirmant le statut autochtone, une preuve d'appartenance ou d'inscription à une organisation représentative des Métis provinciale ou nationale, ou une preuve d'appartenance d'une organisation inuite de revendication territoriale. Il s'agit d'un engagement volontaire de la Banque Nationale du Canada de se conformer à l'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.



## Le Minimaliste<sup>1</sup>

## Le Connecté

## Le Total

### Rabais cumulable sur les frais mensuels pour les titulaires de cartes de crédit Mastercard\*

|                                                                                                                                    |       |                        |                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------|-------------------------|
| Pour les titulaires d'une carte de crédit Mastercard <sup>MD</sup> Banque Nationale Platine, World ou World Elite <sup>MD, 2</sup> | s. o. | Rabais de 5,00 \$/mois | Rabais de 10,00 \$/mois |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------|-------------------------|

### Autres avantages

|                                                                                                                               |       |                               |                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------------------|--------------------------------|
| Remise sur les frais annuels d'une carte de crédit Mastercard <sup>MD</sup> Banque Nationale, lors de l'adhésion <sup>3</sup> | s. o. | Jusqu'à 30,00 \$ <sup>3</sup> | Jusqu'à 150,00 \$ <sup>3</sup> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------------------------|--------------------------------|



#### Le Total – autres avantages inclus

En tant que détenteur·trice d'un compte associé au forfait Le Total, vous bénéficiez des inclusions suivantes :

- › Utilisation du réseau *Interac* et *Cirrus*
- › Service de protection contre les découverts
- › Émission d'une traite
- › Achat ou vente de papier monnaie (en devise étrangère)
- › Arrêt de paiement
- › Commande de 100 chèques personnalisés (frais de transport et taxes en sus)
- › Marge de crédit intégrée<sup>4</sup>
- › Virement automatique effectué par la banque à votre demande à une date fixe

\* Les frais sont ajustés à votre facturation, et ce, jusqu'à concurrence de 0 \$.

1 Le forfait Le Minimaliste est sans frais mensuels fixes pour les aînés de 65 ans et plus sur présentation d'une preuve d'admissibilité au Supplément de revenu garanti, les bénéficiaires (18 ans et plus) d'un régime enregistré d'épargne-invalidité sur présentation d'une preuve d'admissibilité à un REEI, les étudiant·e-s de 24 ans et moins, les personnes de moins de 18 ans et les peuples autochtones ayant un Certificat sécurisé de statut d'Indien ou un Certificat de statut d'Indien valide, une lettre d'un organisme communautaire autochtone (p. ex., Aînés, bande, conseil, etc.) confirmant le statut autochtone, une preuve d'appartenance ou d'inscription à une organisation représentative des Métis provinciale ou nationale, ou une preuve d'appartenance d'une organisation inuite de revendication territoriale. Il s'agit d'un engagement volontaire de la Banque Nationale du Canada de se conformer à l'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

2 Nous nous réservons le droit de mettre fin, sans préavis, au rabais applicable à votre forfait bancaire si vous ne maintenez pas les produits admissibles. Vous devez également maintenir votre compte de carte de crédit en règle en respectant les conditions prévues au Contrat de carte de crédit. Ce rabais ne peut être cumulé avec une Offre bancaire. Dans le cas où vous fermez votre compte de carte de crédit admissible ou ne maintenez pas le forfait bancaire admissible ou votre compte de carte de crédit en règle, nous vous facturerons le montant total des frais mensuels fixes applicables, sans ce rabais. Consultez les frais mensuels applicables en page 2 du présent Guide de tarification.

3 Le rabais applicable sur les frais annuels d'une carte de crédit Mastercard Banque Nationale ne s'applique qu'une seule fois, lors de l'adhésion.

4 La marge de crédit est offerte sous réserve de l'approbation de crédit de la banque. Ce forfait n'exempte pas des frais d'intérêts sur la marge de crédit.



## Offres bancaires

Trouvez la solution qui vous convient.

### Offre pour les nouveaux arrivants<sup>1</sup>

L'offre pour les nouveaux arrivants est sans frais mensuels fixes pendant la première année au Canada conformément à notre Engagement<sup>2</sup>.

|                                                                                  | Année 1            | Année 2                                                                                                                                                                                  | Année 3           |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| › Frais mensuels fixes                                                           | 15,95 \$           | 15,95 \$                                                                                                                                                                                 | 15,95 \$          |
| › Solde quotidien à maintenir au compte pour l'exemption de frais mensuels fixes | s. o.              | 4 500 \$                                                                                                                                                                                 | 4 500 \$          |
| › Rabais appliqué aux frais mensuels fixes                                       | Rabais de 15,95 \$ | Rabais de 7,97 \$                                                                                                                                                                        | Rabais de 3,99 \$ |
| › Condition à maintenir au compte pour l'exemption de frais mensuels fixes       | s. o.              | Détenir les produits et services suivants :<br>Carte de crédit personnelle <sup>3</sup><br>+<br>Relevé en ligne<br>+<br>Dépôt de salaire ou paiement électronique de 2 factures par mois |                   |
| › Paiement d'intérêt créditeur                                                   | Non                | Non                                                                                                                                                                                      | Non               |
| › Calcul de l'intérêt créditeur                                                  | s. o.              | s. o.                                                                                                                                                                                    | s. o.             |

1 Pour bénéficier de cette offre, le nouvel arrivant doit adhérer au plus tard 60 mois suivant son arrivée au Canada. Aux fins de notre offre, on entend par « nouveaux arrivants » les résident-e-s permanent-e-s (y compris les personnes ayant reçu une « approbation de principe » d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour rester au Canada), les réfugié-e-s (personnes protégées) et les résident-e-s temporaires (y compris les étudiant-e-s, les travailleur-euse-s ou les titulaires d'un permis de séjour temporaire).

2 Il s'agit d'un engagement volontaire de la Banque Nationale du Canada de se conformer à l'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

3 Carte de crédit octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Année 1****Année 2****Année 3****Frais de transaction****Transaction au comptoir (frais par transaction)**

|                                     |              |                 |                 |
|-------------------------------------|--------------|-----------------|-----------------|
| › Retrait, virement                 | Aucuns frais | 2,50 \$         | 2,50 \$         |
| › Retrait pour paiement de factures |              | 2,50 \$         | 2,50 \$         |
| › Service de paiement de factures   |              | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture |

**Migration automatique**

Trois ans suivant l'adhésion à l'offre pour les nouveaux arrivants, le compte sera automatiquement remplacé par le forfait Le Connecté. Voir les frais associés au forfait Le Connecté à la page 37.

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 80.

**Année 1****Année 2****Année 3****Transaction électronique**

|                                                                         |                                                                                     |              |              |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| › Achats par carte de débit                                             | Aucuns frais                                                                        | Aucuns frais | Aucuns frais |
| › Chèque, débit préautorisé                                             |                                                                                     |              |              |
| › Retrait, virement international et Virement <i>Interac</i>            |                                                                                     |              |              |
| › Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i>                |                                                                                     |              |              |
| › Virement entre comptes                                                |                                                                                     |              |              |
| › Frais d'utilisation du réseau de guichets automatiques <i>Interac</i> | Sans frais de surcharge des réseaux <i>Interac</i> facturés par la Banque Nationale |              |              |

**Autres services**

|                                                                                    |                                                    |                                                    |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| › Une première commande de 100 chèques personnalisés suite à l'ouverture du compte | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) |
| › Relevé en ligne                                                                  | Sans frais                                         | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Relevé papier                                                                    |                                                    | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE <sup>MD</sup>        |                                                    | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Liste de transactions au guichet                                                 |                                                    |                                                    |                                                    |



## Offre pour les professionnel·le·s des affaires, les architectes, les professionnel·le·s en technologies de l'information (TI) et en génie

Pour connaître les professions admissibles et les preuves admissibles pour confirmer le statut professionnel, rendez-vous sur [bnc.ca/professionnels](http://bnc.ca/professionnels).

### Comptes bancaires

|                                                                                            | Étudiant·e·s*                                                                                                                               | Professionnel·le·s*                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afin de répondre à vos différents besoins, nous vous proposons plusieurs comptes de dépôt. | Un compte chèques en \$ CA ou un compte Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice du compte. | Jusqu'à trois comptes chèques en \$ CA ou comptes Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice des comptes ou bénéficier des avantages de l'offre pour ses besoins personnels en adhérant à la carte de crédit supplémentaire <sup>2</sup> . |
| › Paiement d'intérêt créditeur au compte chèques CAD                                       | Non                                                                                                                                         | Non                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Paiement d'intérêt créditeur au compte progressif US                                     | Oui                                                                                                                                         | Oui                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Calcul de l'intérêt créditeur                                                            | Voir en page 65                                                                                                                             | Voir en page 65                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| › Frais mensuels fixes                                                                     | Aucuns frais mensuels fixes pendant les études                                                                                              | Avec la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : sans frais mensuels                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                            |                                                                                                                                             | Sans la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : 12,95 \$ par mois/compte                                                                                                                                                                                                               |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

1 Pour chacune de nos offres professionnelles, on entend par conjoint·e : la personne avec qui le ou la professionnel·le forme un couple marié, uni civilement, ou en union de fait. Le ou la conjoint·e de fait est la personne avec qui le ou la professionnel·le fait vie commune à la même adresse.

2 Cartes de crédit admissibles : Platine, World Mastercard<sup>MD</sup> ou World Elite<sup>MD</sup> Mastercard<sup>MD</sup> de la Banque Nationale. Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Seul·e le ou la conjoint·e du ou de la titulaire principal·e de la carte de crédit associée à l'offre bancaire peut être admissible à une carte supplémentaire. Des frais annuels s'appliquent pour la carte supplémentaire.



Étudiant·e·s\*

Professionnel·le·s\*

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                     |            |            |
|-------------------------------------|------------|------------|
| › Retrait, virement                 | Sans frais | Sans frais |
| › Retrait pour paiement de factures |            |            |
| › Service de paiement de factures   |            |            |

### Transaction électronique

|                                                                 |            |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| › Achats par carte de débit                                     | Sans frais | Sans frais |
| › Chèque, débit préautorisé                                     |            |            |
| › Retrait, virement international<br>et Virement <i>Interac</i> |            |            |
| › Service pour l'expédition<br>d'un virement <i>Interac</i>     |            |            |
| › Virement entre comptes                                        |            |            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                                                                                                                                                                |                                                    |                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| › Annulation des frais de surcharge du réseau <i>Interac</i> facturés par la Banque Nationale lors de l'utilisation des guichets automatiques des autres institutions financières <sup>1</sup> | 2 retraits sans frais par cycle de facturation     | 2 retraits sans frais par cycle de facturation     |
| › Location d'un coffret<br>N.B. : Produit plus offert, pour détenteurs existants seulement                                                                                                     | 50 % de rabais                                     | 50 % de rabais                                     |
| › Première commande de 100 chèques personnalisés                                                                                                                                               | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) |
| › Protection contre les découverts                                                                                                                                                             | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Relevé en ligne                                                                                                                                                                              |                                                    |                                                    |
| › Relevé papier                                                                                                                                                                                | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                |
| › Traites en toutes devises                                                                                                                                                                    | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE                                                                                                                                  |                                                    |                                                    |
| › Liste de transactions au guichet                                                                                                                                                             | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

<sup>1</sup> Certains exploitants de guichets automatiques peuvent facturer des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateur·rice·s par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur·rice a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet. Ces frais supplémentaires ne constituent pas des frais de surcharge de la Banque Nationale.





## Marges de crédit

|                                                                        | Étudiant·e·s*                                                                                          | Professionnel·le·s*                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes | Fonds de roulement étudiant                                                                            | Marge Manœuvre Personnelle (5 000 \$ et plus)                                                          |
| › Conditions avantageuses                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="https://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . | Pour plus d'information, consulter <a href="https://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |
| › Devise                                                               | CA                                                                                                     | CA                                                                                                     |
| › Frais mensuels fixes                                                 | 0,00 \$                                                                                                | 0,00 \$                                                                                                |

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                   |                 |            |
|-----------------------------------|-----------------|------------|
| › Service de paiement de factures | 2,00 \$/facture | Sans frais |
|-----------------------------------|-----------------|------------|

### Transaction électronique

|                                                          |                 |                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| › Achats par carte de débit                              | Sans frais      | Sans frais      |
| › Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i> |                 |                 |
| › Retrait pour paiement de factures                      | 1,25 \$/retrait | 1,25 \$/retrait |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                               |                                                    |                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| › Première commande de 100 chèques personnalisés              | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus)                                                    |
| › Relevé en ligne                                             | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Relevé papier                                               | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                                                                   |
| › Traités en toutes devises                                   | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE |                                                    |                                                                                                       |
| › Frais de gestion                                            |                                                    |                                                                                                       |
| › Liste de transactions au guichet                            | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                                                                               |
| › Tout-En-Un Banque Nationale                                 | s. o.                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="http://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 80.

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Offre pour les travailleur·euse·s de la santé, de la fonction publique et de l'enseignement

Pour connaître les professions admissibles et les preuves admissibles pour confirmer le statut professionnel, rendez-vous sur [bnc.ca/professionnels](https://bnc.ca/professionnels).

### Comptes bancaires

|                                                                                            | Étudiant·e·s*                                                                                                                                  | Professionnel·le·s*                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afin de répondre à vos différents besoins, nous vous proposons plusieurs comptes de dépôt. | Un compte chèques en \$ CA ou un compte Progressif en \$ US.<br>Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice du compte. | Jusqu'à trois comptes chèques en \$ CA ou comptes Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice des comptes ou bénéficier des avantages de l'offre pour ses besoins personnels en adhérant à la carte de crédit supplémentaire <sup>2</sup> . |
| › Paiement d'intérêt créditeur au compte chèques CAD                                       | Non                                                                                                                                            | Non                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Paiement d'intérêt créditeur au compte progressif US                                     | Oui                                                                                                                                            | Oui                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Calcul de l'intérêt créditeur                                                            | Voir en page 65                                                                                                                                | Voir en page 65                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| › Frais mensuels fixes                                                                     | Aucuns frais mensuels fixes pendant les études                                                                                                 | Avec la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : sans frais mensuels                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                            |                                                                                                                                                | Avec la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : 12,95 \$ par mois/compte                                                                                                                                                                                                               |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

<sup>1</sup> Pour chacune de nos offres professionnelles, on entend par conjoint·e : la personne avec qui le ou la professionnel·le forme un couple marié, uni civilement, ou en union de fait. Le ou la conjoint·e de fait est la personne avec qui le ou la professionnel·le fait vie commune à la même adresse.

<sup>2</sup> Cartes de crédit admissibles : Platine, World Mastercard<sup>MD</sup> ou World Elite<sup>MD</sup> Mastercard<sup>MD</sup> de la Banque Nationale. Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Seul·e le ou la conjoint·e du ou de la titulaire principal·e de la carte de crédit associée à l'offre bancaire peut être admissible à une carte supplémentaire. Des frais annuels s'appliquent pour la carte supplémentaire.



Étudiant·e·s\*

Professionnel·le·s\*

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                     |            |            |
|-------------------------------------|------------|------------|
| › Retrait, virement                 | Sans frais | Sans frais |
| › Retrait pour paiement de factures |            |            |
| › Service de paiement de factures   |            |            |

### Transaction électronique

|                                                                 |            |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| › Achats par carte de débit                                     | Sans frais | Sans frais |
| › Chèque, débit préautorisé                                     |            |            |
| › Retrait, virement international<br>et Virement <i>Interac</i> |            |            |
| › Service pour l'expédition<br>d'un virement <i>Interac</i>     |            |            |
| › Virement entre comptes                                        |            |            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                                                               |                                                    |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| › Location d'un coffret<br>N.B. : Produit plus offert, pour<br>détenteurs existants seulement | 50 % de rabais                                     | 50 % de rabais                                     |
| › Première commande de<br>100 chèques personnalisés                                           | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) |
| › Protection contre les découverts                                                            | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Relevé en ligne                                                                             |                                                    |                                                    |
| › Relevé papier                                                                               | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                |
| › Traités en toutes devises                                                                   | Aucuns frais                                       | Aucuns frais                                       |
| › Utilisation du réseau de guichets<br>automatiques THE EXCHANGE                              |                                                    |                                                    |
| › Liste de transactions au guichet                                                            | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Marges de crédit

|                                                                        | Étudiant·e·s*                                                                                         | Professionnel·le·s*                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes | Fonds de roulement étudiant                                                                           | Marge Manœuvre Personnelle (5 000 \$ et plus)                                                         |
| › Conditions avantageuses                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="http://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . | Pour plus d'information, consulter <a href="http://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |
| › Devise                                                               | CA                                                                                                    | CA                                                                                                    |
| › Frais mensuels fixes                                                 | 0,00 \$                                                                                               | 0,00 \$                                                                                               |

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                   |                 |            |
|-----------------------------------|-----------------|------------|
| › Service de paiement de factures | 2,00 \$/facture | Sans frais |
|-----------------------------------|-----------------|------------|

### Transaction électronique

|                                                          |                 |                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| › Achats par carte de débit                              | Sans frais      | Sans frais      |
| › Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i> |                 |                 |
| › Retrait pour paiement de factures                      | 1,25 \$/retrait | 1,25 \$/retrait |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                               |                                                    |                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| › Première commande de 100 chèques personnalisés              | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus)                                                    |
| › Relevé en ligne                                             | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Relevé papier                                               | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                                                                   |
| › Traités en toutes devises                                   | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE |                                                    |                                                                                                       |
| › Frais de gestion                                            |                                                    |                                                                                                       |
| › Liste de transactions au guichet                            | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                                                                               |
| › Tout-En-Un Banque Nationale                                 | s. o.                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="http://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 80.

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Offre pour les professionnels de la médecine, médecine dentaire et vétérinaire, pharmacie, optométrie, chiropractie

Pour connaître les professions admissibles et les preuves admissibles pour confirmer le statut professionnel, rendez-vous sur [bnc.ca/professionnels](http://bnc.ca/professionnels).

### Comptes bancaires

|                                                                                            | Étudiant·e·s*                                                                                                                               | Professionnel·le·s*                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afin de répondre à vos différents besoins, nous vous proposons plusieurs comptes de dépôt. | Un compte chèques en \$ CA ou un compte Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice du compte. | Jusqu'à trois comptes chèques en \$ CA ou comptes Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice des comptes ou bénéficier des avantages de l'offre pour ses besoins personnels en adhérant à la carte de crédit supplémentaire <sup>2</sup> . |
| › Paiement d'intérêt créditeur au compte chèques CAD                                       | Non                                                                                                                                         | Non                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Paiement d'intérêt créditeur sur le compte progressif US                                 | Oui                                                                                                                                         | Oui                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Calcul de l'intérêt créditeur                                                            | Voir en page 65                                                                                                                             | Voir en page 65                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| › Frais mensuels fixes                                                                     | Aucun frais mensuels fixes pendant les études                                                                                               | Avec la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : sans frais mensuels                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                            |                                                                                                                                             | Sans la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : 12,95 \$ par mois/compte                                                                                                                                                                                                               |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

1 Pour chacune de nos offres professionnelles, on entend par conjoint·e : la personne avec qui le ou la professionnel·le forme un couple marié, uni civilement, ou en union de fait. Le ou la conjoint·e de fait est la personne avec qui le ou la professionnel·le fait vie commune à la même adresse.

2 Cartes de crédit admissibles : Platine, World Mastercard<sup>MD</sup> ou World Elite<sup>MD</sup> Mastercard<sup>MD</sup> de la Banque Nationale. Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Seul·e le ou la conjoint·e du ou de la titulaire principal·e de la carte de crédit associée à l'offre bancaire peut être admissible à une carte supplémentaire. Des frais annuels s'appliquent à la carte supplémentaire pour le ou la conjoint·e de l'étudiant·e. Il y a un rabais applicable à la totalité des frais annuels pour le ou la conjoint·e du ou de la professionnel·le.





Étudiant·e·s\*

Professionnel·le·s\*

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                     |            |            |
|-------------------------------------|------------|------------|
| › Retrait, virement                 | Sans frais | Sans frais |
| › Retrait pour paiement de factures |            |            |
| › Service de paiement de factures   |            |            |

### Transaction électronique

|                                                                 |            |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| › Achats par carte de débit                                     | Sans frais | Sans frais |
| › Chèque, débit préautorisé                                     |            |            |
| › Retrait, virement international<br>et Virement <i>Interac</i> |            |            |
| › Service pour l'expédition<br>d'un virement <i>Interac</i>     |            |            |
| › Virement entre comptes                                        |            |            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Étudiant·e·s\*

## Professionnel·le·s\*

## Autres services

|                                                                                                                                                                                                          |                                                    |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| › Annulation des frais de surcharge du réseau Cirrus et <i>Interac</i> facturés par la Banque Nationale lors de l'utilisation des guichets automatiques des autres institutions financières <sup>1</sup> | Nombre illimité de retraits par mois sans frais    | Nombre illimité de retraits par mois sans frais    |
| › Remboursement lors de l'utilisation des guichets automatiques des réseaux Cirrus et <i>Interac</i> des autres institutions financières <sup>1</sup>                                                    | Montant fixe de 3 \$ par transaction               | Montant fixe de 3 \$ par transaction               |
| › Remboursement des frais de conversion de devise lors de l'utilisation des guichets automatiques des réseaux Cirrus des autres institutions financières                                                 | Taux fixe de 2,50 %                                | Taux fixe de 2,50 %                                |
| › Location d'un coffret<br>N.B. : Produit plus offert, pour détenteurs existants seulement                                                                                                               | 50 % de rabais                                     | 50 % de rabais                                     |
| › Première commande de 100 chèques personnalisés                                                                                                                                                         | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) |
| › Protection contre les découverts                                                                                                                                                                       | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Relevé en ligne                                                                                                                                                                                        |                                                    |                                                    |
| › Relevé papier                                                                                                                                                                                          | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                |
| › Traites en toutes devises                                                                                                                                                                              | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE                                                                                                                                            |                                                    |                                                    |
| › Liste de transactions au guichet                                                                                                                                                                       | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

<sup>1</sup> Certains exploitants de guichets automatiques peuvent facturer des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateur·rice·s par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur·trice a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet. Ces frais supplémentaires ne constituent pas des frais de surcharge de la Banque Nationale.



## Marges de crédit

|                                                                        | Étudiant·e·s*                                                                                          | Professionnel·le·s*                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes | Fonds de roulement étudiant                                                                            | Marge Manœuvre Personnelle (5 000 \$ et plus)                                                          |
| › Conditions avantageuses                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="https://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . | Pour plus d'information, consulter <a href="https://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |
| › Devise                                                               | CA                                                                                                     | CA                                                                                                     |
| › Frais mensuels fixes                                                 | 0,00 \$                                                                                                | 0,00 \$                                                                                                |

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                   |                 |            |
|-----------------------------------|-----------------|------------|
| › Service de paiement de factures | 2,00 \$/facture | Sans frais |
|-----------------------------------|-----------------|------------|

### Transaction électronique

|                                                          |                 |                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| › Achats par carte de débit                              | Sans frais      | Sans frais      |
| › Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i> |                 |                 |
| › Retrait pour paiement de factures                      | 1,25 \$/retrait | 1,25 \$/retrait |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                               |                                                    |                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| › Première commande de 100 chèques personnalisés              | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus)                                                    |
| › Relevé en ligne                                             | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Relevé papier                                               | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                                                                   |
| › Traités en toutes devises                                   | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE |                                                    |                                                                                                       |
| › Frais de gestion                                            |                                                    |                                                                                                       |
| › Liste de transactions au guichet                            | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                                                                               |
| › Tout-En-Un Banque Nationale                                 | s. o.                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="http://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 80.

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Offre pour les professionnel·le·s de l'administration, les propriétaires d'une entreprise agricole ou de pêche

Pour connaître les professions admissibles et les preuves admissibles pour confirmer le statut professionnel, rendez-vous sur [bnc.ca/professionnels](https://bnc.ca/professionnels).

### Comptes bancaires

|                                                                                            | Étudiant·e·s*                                                                                                                               | Professionnel·le·s*                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afin de répondre à vos différents besoins, nous vous proposons plusieurs comptes de dépôt. | Un compte chèques en \$ CA ou un compte Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice du compte. | Jusqu'à trois comptes chèques en \$ CA ou comptes Progressif en \$ US. Votre conjoint·e <sup>1</sup> peut être codétenteur ou codétentrice des comptes ou bénéficier des avantages de l'offre pour ses besoins personnels en adhérant à la carte de crédit supplémentaire <sup>2</sup> . |
| › Paiement d'intérêt créditeur au compte chèques CAD                                       | Non                                                                                                                                         | Non                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Paiement d'intérêt créditeur sur le compte progressif US                                 | Oui                                                                                                                                         | Oui                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| › Calcul de l'intérêt créditeur                                                            | Voir en page 65                                                                                                                             | Voir en page 65                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| › Frais mensuels fixes                                                                     | Aucuns frais mensuels fixes pendant les études                                                                                              | Avec la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : sans frais mensuels                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                            |                                                                                                                                             | Sans la carte de crédit admissible <sup>2</sup> : 12,95 \$ par mois/compte                                                                                                                                                                                                               |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

1 Pour chacune de nos offres professionnelles, on entend par conjoint·e : la personne avec qui le ou la professionnel·le forme un couple marié, uni civilement, ou en union de fait. Le ou la conjoint·e de fait est la personne avec qui le ou la professionnel·le fait vie commune à la même adresse.

2 Cartes de crédit admissibles : Platine, World Mastercard<sup>MD</sup> ou World Elite<sup>MD</sup> Mastercard<sup>MD</sup> de la Banque Nationale. Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Seul·e le ou la conjoint·e du ou de la titulaire principal·e de la carte de crédit associée à l'offre bancaire peut être admissible à une carte supplémentaire. Des frais annuels s'appliquent pour la carte supplémentaire.



Étudiant·e·s\*

Professionnel·le·s\*

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                     |            |            |
|-------------------------------------|------------|------------|
| › Retrait, virement                 | Sans frais | Sans frais |
| › Retrait pour paiement de factures |            |            |
| › Service de paiement de factures   |            |            |

### Transaction électronique

|                                                                 |            |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| › Achats par carte de débit                                     | Sans frais | Sans frais |
| › Chèque, débit préautorisé                                     |            |            |
| › Retrait, virement international<br>et Virement <i>Interac</i> |            |            |
| › Service pour l'expédition<br>d'un virement <i>Interac</i>     |            |            |
| › Virement entre comptes                                        |            |            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                                                               |                                                    |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| › Location d'un coffret<br>N.B. : Produit plus offert, pour<br>détenteurs existants seulement | 50 % de rabais                                     | 50 % de rabais                                     |
| › Première commande de<br>100 chèques personnalisés                                           | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) |
| › Protection contre les découverts                                                            | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Relevé en ligne                                                                             |                                                    |                                                    |
| › Relevé papier                                                                               | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                |
| › Traités en toutes devises                                                                   | Sans frais                                         | Sans frais                                         |
| › Utilisation du réseau de guichets<br>automatiques THE EXCHANGE                              |                                                    |                                                    |
| › Liste de transactions au guichet                                                            | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                            |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Marges de crédit

|                                                                        | Étudiant·e·s*                                                                                          | Professionnel·le·s*                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes | Fonds de roulement étudiant                                                                            | Marge Manœuvre Personnelle (5 000 \$ et plus)                                                          |
| › Conditions avantageuses                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="https://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . | Pour plus d'information, consulter <a href="https://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |
| › Devise                                                               | CA                                                                                                     | CA                                                                                                     |
| › Frais mensuels                                                       | 0,00 \$                                                                                                | 0,00 \$                                                                                                |

## Frais de transaction

### Transaction au comptoir

|                                   |                 |            |
|-----------------------------------|-----------------|------------|
| › Service de paiement de factures | 2,00 \$/facture | Sans frais |
|-----------------------------------|-----------------|------------|

### Transaction électronique

|                                                          |                 |                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| › Achats par carte de débit                              | Sans frais      | Sans frais      |
| › Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i> |                 |                 |
| › Retrait pour paiement de factures                      | 1,25 \$/retrait | 1,25 \$/retrait |

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



**Étudiant·e·s\*****Professionnel·le·s\*****Autres services**

|                                                               |                                                    |                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| › Première commande de 100 chèques personnalisés              | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus) | Sans frais<br>(frais de transport et taxes en sus)                                                    |
| › Relevé en ligne                                             | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Relevé papier                                               | 3,50 \$/mois/compte                                | 3,50 \$/mois/compte                                                                                   |
| › Traités en toutes devises                                   | Sans frais                                         | Sans frais                                                                                            |
| › Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE |                                                    |                                                                                                       |
| › Frais de gestion                                            |                                                    |                                                                                                       |
| › Liste de transactions au guichet                            | 0,75 \$                                            | 0,75 \$                                                                                               |
| › Tout-En-Un Banque Nationale                                 | s. o.                                              | Pour plus d'information, consulter <a href="http://bnc.ca/professionnels">bnc.ca/professionnels</a> . |

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 80.

\* Carte de crédit et financement octroyés sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.



## Compte de dépôt

|                                                                                            | Compte chèques                             | Compte Progressif <sup>MC</sup> en \$ US                                                                                                                                  | Compte épargne à intérêt élevé*                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afin de répondre à vos différents besoins, nous vous proposons plusieurs comptes de dépôt. | Pour vos transactions bancaires courantes. | Pour combiner les avantages d'un compte d'épargne à ceux d'un compte chèques.                                                                                             | Pour vous aider à épargner davantage, les intérêts du Compte épargne à intérêt élevé sont calculés dès le premier dollar déposé au compte. |
| Devise                                                                                     | CA                                         | US                                                                                                                                                                        | CA                                                                                                                                         |
| Paieement d'intérêt créditeur <sup>1</sup>                                                 | Non                                        | Oui                                                                                                                                                                       | Oui                                                                                                                                        |
| Calcul de l'intérêt créditeur<br>Taux disponible sur <b>bnc.ca</b> et en succursale        | s. o.                                      | Taux progressif selon différents paliers de solde au compte. Intérêt calculé sur la totalité du solde quotidien de fermeture. Intérêts payés mensuellement <sup>1</sup> . | Intérêt calculé sur la totalité du solde quotidien de fermeture. Intérêts payés mensuellement <sup>1</sup> .                               |
| Admissible à un forfait ou une offre bancaire                                              | Oui                                        | Oui                                                                                                                                                                       | Non                                                                                                                                        |

### Frais de transaction

#### Transaction au comptoir (frais par transaction)

|                                      |                 |                 |                 |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| › Retrait*, virement*                | 2,50 \$         | Sans frais      | 5,00 \$         |
| › Retrait pour paiement de factures* | 2,50 \$         | Sans frais      | 5,00 \$         |
| › Service de paiement de factures    | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture |

\* Le Compte épargne à intérêt élevé permet une transaction gratuite par mois parmi celles identifiées par un astérisque.

<sup>1</sup> Chaque palier de solde est associé à un taux distinct, appliqué seulement à la portion correspondante au solde quotidien de fermeture. Les taux ne sont pas cumulatifs.

**Compte chèques****Compte Progressif en \$ US****Compte épargne à intérêt élevé\*****Transaction électronique (frais par transaction)**

|                                                                  |         |         |                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------------------------------------------------------------------------------|
| › Achat par carte de débit                                       | 1,25 \$ | 1,25 \$ | 5,00 \$                                                                         |
| › Virement entre comptes*                                        | 1,25 \$ | 1,25 \$ | Sans frais pour les virements entre comptes via nos services bancaires en ligne |
| › Retrait*, virement international* et Virement <i>Interac</i> * | 1,25 \$ | 1,25 \$ | 5,00 \$                                                                         |
| › Service pour l'expédition d'un Virement <i>Interac</i>         | 1,25 \$ | 1,25 \$ | 1,25 \$                                                                         |
| › Chèque*, débit préautorisé*                                    | 1,25 \$ | 1,25 \$ | 5,00 \$                                                                         |

**Autres services**

|                                                                             |                     |                     |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Relevé en ligne                                                             | Sans frais          | Sans frais          | Sans frais          |
| Relevé papier                                                               | 3,50 \$/mois/compte | 3,50 \$/mois/compte | 3,50 \$/mois/compte |
| Virement automatique effectué par la banque à votre demande à une date fixe | 1,50 \$/virement    | 1,50 \$/virement    | 1,50 \$/virement    |

**Autres renseignements**

- › Compte Progressif en \$ US : Ce compte n'est pas accessible par un guichet automatique, par un terminal chez un marchand participant ou par nos services bancaires en ligne (sauf dans ce dernier cas, pour visualiser vos transactions).
- › Compte épargne à intérêt élevé : Ce compte n'offre pas la possibilité de faire des chèques.

\* Le Compte épargne à intérêt élevé permet une transaction gratuite par mois parmi celles identifiées par un astérisque.



## Compte avec marge

Les marges sont offertes sous réserve de l'approbation de crédit de la banque. Les taux d'intérêt applicables sur les avances de fonds et en cas de dépassement de la limite de crédit sont mentionnés dans la convention de crédit qui vous sera remise lors de l'ouverture de votre compte avec marge.

La marge REER vous permet de financer vos contributions REER tout au long de l'année, en incluant simplement votre objectif de retraite à votre budget.

|                                               | <b>Marge Manœuvre Personnelle<br/>(5 000 \$ et plus) et<br/>Fonds de roulement étudiant</b> | <b>Marge REER<br/>(5 000 \$ et plus)</b> | <b>Tout-En-Un<br/>Banque Nationale</b>                                          |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Admissible à un forfait ou une offre bancaire | Oui                                                                                         | Oui                                      | Frais mensuels fixes pour chaque compte lié au Tout-En-Un : 7,00 \$/mois/compte |

### Frais de transaction

#### Transaction au comptoir (frais par transaction)

|                                   |                         |            |                 |
|-----------------------------------|-------------------------|------------|-----------------|
| › Retrait                         | Sans frais              | s. o.      | 2,50 \$         |
| › Virement entre comptes          | Sans frais <sup>1</sup> | Sans frais | 2,50 \$         |
| › Paiement de factures            | Sans frais              | s. o.      | 2,50 \$         |
| › Service de paiement de factures | 2,00 \$/facture         | s. o.      | 2,00 \$/facture |

<sup>1</sup> Ces virements seront toutefois facturés si le nombre de transactions permis par l'offre ou le forfait auquel vous avez adhéré est excédé : 2,50 \$ pour chaque virement, 1,25 \$ pour chaque virement au guichet automatique et par nos services bancaires en ligne.

Note : Les transactions impliquant des effets-papiers (chèques) et le papier-monnaie ne peuvent pas y être transigées.



**Marge Manœuvre Personnelle  
(5 000 \$ et plus) et  
Fonds de roulement étudiant**

**Marge REER  
(5 000 \$ et plus)**

**Tout-En-Un  
Banque Nationale**

Transaction électronique (frais par transaction)

|                                                            |                         |                                                                                                           |        |
|------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| › Achat par carte de débit                                 | 1,25 \$                 | s. o.                                                                                                     | Inclus |
| › Retrait, virement international, Virement <i>Interac</i> | 1,25 \$                 | s. o.                                                                                                     | Inclus |
| › Virement entre comptes                                   | Sans frais <sup>1</sup> | Sans frais pour une contribution à un REER à la Banque Nationale ou dans l'une de ses filiales            | Inclus |
| › Service pour l'expédition d'un Virement <i>Interac</i>   | 1,25 \$                 | s. o.                                                                                                     | Inclus |
| › Chèque                                                   | 1,25 \$                 | s. o.                                                                                                     | Inclus |
| › Débit préautorisé                                        | 1,25 \$                 | 1,25 \$<br>Sans frais pour une contribution à un REER à la Banque Nationale ou dans l'une de ses filiales | Inclus |

**Autres services**

|                                                                             |                  |              |        |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|--------|
| Frais de gestion                                                            | 1,00 \$/mois     | 1,00 \$/mois | Inclus |
| Virement automatique effectué par la banque à votre demande à une date fixe | 1,50 \$/virement | s. o.        | Inclus |



**Astuce !**

En déposant vos liquidités dans votre marge Manœuvre Personnelle ou de votre Fonds de roulement étudiant, économisez sur les frais d'intérêts liés à l'utilisation de votre marge. Également, limitez les frais applicables en adhérant à l'un de nos forfaits bancaires à frais fixes.

<sup>1</sup> Ces virements seront toutefois facturés si le nombre de transactions permis par l'offre ou le forfait auquel vous avez adhéré est excédé : 2,50 \$ pour chaque virement, 1,25 \$ pour chaque virement au guichet automatique et par nos services bancaires en ligne.

Note : Les transactions impliquant des effets-papiers (chèques) et le papier-monnaie ne peuvent pas y être transigées.



## Tout-En-Un Banque Nationale

Liée à une limite de crédit autorisée, la marge de crédit hypothécaire Tout-En-Un vous permet d'accéder à du financement et d'effectuer des transactions bancaires. Ainsi, vous pouvez réaliser des économies grâce à un taux de financement concurrentiel et profiter d'une tarification moindre sur la plupart de vos transactions. Le Tout-En-Un est offert sous réserve de l'approbation de crédit de la banque. Le taux d'intérêt applicable sur les avances de fonds est mentionné dans la convention de crédit qui vous sera remise lors de l'ouverture de votre compte avec marge.

---

### Taux d'intérêt applicables sur les soldes créditeur

- › Taux progressif selon les différents paliers de solde au compte. Les intérêts sont calculés à la fin de chaque journée sur la portion du solde quotidien de fermeture et sont payés mensuellement. Le taux d'intérêt en vigueur est affiché en succursale, sur [bnc.ca/taux-hypothecaires](http://bnc.ca/taux-hypothecaires), section « Marge de crédit hypothécaire », et peut être obtenu en communiquant avec nous.
- › Aucune compensation n'est effectuée entre les comptes créditeurs et les comptes débiteurs.

---

### Structure

- › Le Tout-En-Un est composé d'une marge de crédit à laquelle sont reliés un ou plusieurs comptes, ce qui vous permet de séparer vos différents besoins (par exemple : financement d'une propriété, projet de rénovation).

---

### Frais mensuels fixes de transaction pour chaque compte lié au Tout-En-Un

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| › Compte principal     | 7,00 \$/mois        |
| › Comptes additionnels | 7,00 \$/mois/compte |

---

### Les frais fixes de transaction donnent droit aux transactions suivantes :

- › Achats par carte de débit
- › Chèque, débit préautorisé
- › Retrait, virement entre comptes, virement international, Virement *Interac* et retrait pour le paiement d'une facture, au guichet automatique et par nos services bancaires en ligne
- › Service pour l'expédition d'un Virement *Interac*
- › Réception d'un Virement *Interac*
- › Virement automatique effectué par la banque à votre demande à une date fixe
- › Liste de transactions au guichet automatique

---

### Frais de service (transactions au comptoir)

- |                                                           |                     |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|
| › Retrait, virement, retrait pour le paiement de factures | 2,50 \$/transaction |
| › Service de paiement de factures                         | 2,00 \$/facture     |
-



## Détails des frais de service

Veillez prendre note que certains frais sont sujets à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et, si applicable, à toute autre taxe provinciale.

### Virement *Interac*

|                                                                                                    |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Virement reçu                                                                                      | Sans frais       |
| Service pour l'expédition d'un Virement <i>Interac</i> (sans frais avec forfait ou offre bancaire) | 1,25 \$/virement |
| Virement <i>Interac</i> annulé                                                                     | 3,50 \$/virement |

### Guichet automatique

#### Liste de transactions au guichet (sans frais avec forfait bancaire, certaines offres bancaires ou Tout-En-Un) :

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| › Par utilisation | 0,75 \$      |
| › À frais fixes   | 1,00 \$/mois |

Frais pour opérations effectuées à l'aide des réseaux de guichets automatiques autres que ceux de la Banque Nationale (excepté les frais d'avances de fonds faites à l'aide de la carte Mastercard).

#### Frais d'utilisation du réseau de guichets automatiques :

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| › <i>Interac</i> | 2,00 \$/transaction |
| › Cirrus         | 5,00 \$/transaction |
| › THE EXCHANGE   | Sans frais          |



## Traite<sup>1, 2</sup>

### Traite en \$ CA

---

|                 |            |
|-----------------|------------|
| Traite en \$ CA | 9,00 \$ CA |
|-----------------|------------|

---

### Traite en \$ US

---

|                      |            |
|----------------------|------------|
| 5 000,00 \$ et moins | 9,00 \$ US |
|----------------------|------------|

---

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| 5 000,01 \$ et plus | 12,50 \$ US |
|---------------------|-------------|

---

### Traite en devises étrangères

---

|                      |            |
|----------------------|------------|
| 5 000,00 \$ et moins | 9,00 \$ CA |
|----------------------|------------|

---

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| 5 000,01 \$ et plus | 12,50 \$ CA |
|---------------------|-------------|

---

### Remboursement ou émission d'une duplication pour une traite<sup>3</sup>

#### 99,99 \$ et moins :

|                  |             |
|------------------|-------------|
| › En \$ CA       | 10,00 \$ CA |
| › En \$ US       | 10,00 \$ US |
| › Autres devises | 10,00 \$ CA |

---

#### 100,00 \$ et plus :

|                  |             |
|------------------|-------------|
| › En \$ CA       | 10,00 \$ CA |
| › En \$ US       | 16,00 \$ US |
| › Autres devises | 25,00 \$ CA |

---

1 À moins d'indication contraire, aucuns frais de transaction ne s'ajoutent à la suite de l'utilisation d'un service compris dans cette section. Les frais encourus par le correspondant sont en sus.

2 Sous réserve de respecter les exigences et normes de la Banque Nationale. Les frais de retrait s'ajoutent, le cas échéant, ainsi que les frais du correspondant.

3 Aucun dépôt en devises étrangères n'est permis sur une marge Manœuvre Personnelle, un Fonds de roulement étudiant ou une marge REER.





## Chèque

| Chèque ou débit préautorisé                                                                                               | \$ CA ou \$ US<br>(selon la devise du compte) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Traitement manuel d'un chèque ou d'un effet (non codé ou non conforme)                                                    | 5,00 \$                                       |
| Traitement pour chèque, effet ou instruction de paiement tiré du compte et retourné ou refusé pour provision insuffisante | 45,00 \$                                      |
| Débit préautorisé émis sur un compte sans privilège de chèques                                                            | 6,50 \$                                       |
| Effet reçu par la poste pour dépôt au compte                                                                              | 5,25 \$                                       |

| Chèque en devises étrangères négocié ou déposé <sup>1</sup>                                                           | \$ CA ou \$ US<br>(selon la devise du compte) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Effet en \$ US contre valeur en \$ US<br>(aucuns frais si le ou la client-e est détenteur-trice d'un compte en \$ US) | 7,00 \$ US                                    |
| Effet en \$ US contre valeur en \$ CA                                                                                 | 7,00 \$ CA                                    |
| Autres devises que \$ US <sup>2</sup> :                                                                               |                                               |
| › 1 000,00 \$ et moins                                                                                                | 11,00 \$                                      |
| › 1 000,01 \$ et plus                                                                                                 | 13,00 \$                                      |
| Chèque en \$ US ou en toute autre devise tirés sur un compte en \$ CA                                                 | 20,00 \$                                      |

## Frais divers

- Commande de chèques
- › Le coût varie en fonction du modèle choisi et du nombre de chèques.

<sup>1</sup> Aucun dépôt en devises étrangères n'est permis sur une marge Manœuvre Personnelle, un Fonds de roulement étudiant ou une marge REER.

<sup>2</sup> Certaines conditions s'appliquent.



## Arrêt de paiement<sup>1</sup>

|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| Avec information complète                  | 16,00 \$ |
| Avec information incomplète                | 30,00 \$ |
| Série de chèques ou de débits préautorisés | 30,00 \$ |

| Effet en perception spéciale au Canada et hors Canada <sup>2</sup>                                                                                                                                                                           | \$ CA ou \$ US<br>(selon la devise du compte)                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effet déposé devant être expédié à l'encaissement spécial<br>(Collection au Canada et/ou Encaissement international)                                                                                                                         | 0,50 % du montant de l'effet<br>avec un minimum de<br>250,00 \$/effet<br>(plus les frais des<br>correspondants bancaires et<br>frais accessoires applicables) |
| Effet refusé à paiement<br>(Renseignement demandé à (ou par) un correspondant)<br>Ce service n'est pas disponible pour tous les pays et la liste peut varier sans préavis.<br>Référez-vous à votre succursale ou directeur-trice de comptes. | 50,00 \$<br>20,00 \$/transmission                                                                                                                             |
| Chèque en dollars canadiens ou américains tiré sur votre compte, déposé à l'extérieur<br>du Canada ou devant être traité hors du système de compensation canadienne                                                                          | 50,00 \$                                                                                                                                                      |

## Télévirement

| Télévirement entrant du Canada ou de l'étranger <sup>3</sup> | \$ CA ou \$ US<br>(selon la devise du compte) |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Nombre illimité de comptes et d'utilisateur-trice-s          |                                               |
| 100,00 \$ et moins                                           | 5,00 \$                                       |
| 100,01 \$ à 100 000,00 \$                                    | 20,00 \$                                      |
| 100 000,01 \$ à 1 000 000,00 \$                              | 20,00 \$                                      |
| 1 000 000,01 \$ et plus                                      | 25,00 \$                                      |

<sup>1</sup> Non disponible avec les comptes sans privilège de chèques.

<sup>2</sup> Effet crédité au compte seulement s'il est payé par l'émetteur-trice. Ce service n'est pas disponible pour tous les pays et la liste peut varier sans préavis.

<sup>3</sup> Certains correspondants bancaires peuvent percevoir des frais additionnels à même le paiement.



## Télévirement expédié au Canada ou de l'étranger<sup>1, 2</sup>

**\$ CA ou \$ US**  
(selon la devise du compte)

### Télévirement

0,34 % du montant<sup>3</sup>  
(min. 20,00 \$ à max. 70,00 \$)  
(frais de transmission en sus)

› Frais de transmission :

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| – Pour le Canada et les États-Unis | 15,00 \$ |
| – Pour tout autre pays             | 20,00 \$ |
| – Frais de recherche <sup>4</sup>  | 20,00 \$ |

### Virements internationaux en ligne

(s'y ajoutent, si applicable, les frais de transaction pour retrait au compte)

5,95 \$

## Achat et vente de papier-monnaie en devises étrangères

### Client·e détenteur·trice d'un compte de dépôt<sup>5</sup>

#### Devise américaine

Sans frais<sup>6</sup>

#### Autres devise

3,00 \$/transaction<sup>6</sup>

## Virement de fonds spécifique

### Protection contre les découverts

|                                                                                                                                        |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| › par transfert de fonds d'un autre compte de dépôt, d'un compte avec marge ou d'une carte Mastercard de la Banque Nationale du Canada | 5,00 \$/jour |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|

### Demande de virement de fonds par la poste ou par téléphone

6,50 \$

### Virement de fonds pour provision insuffisante

|                                            |         |
|--------------------------------------------|---------|
| › par transfert de fonds d'un autre compte | 5,00 \$ |
|--------------------------------------------|---------|

### Virement à la demande d'une autre institution financière lors d'une fermeture de compte (y compris le compte de succession)

16,00 \$

1 Certains correspondants bancaires peuvent percevoir des frais additionnels à même le paiement.

2 En \$ US si le paiement est en \$ US.

3 Les frais de télévirement sont calculés sur le montant du télévirement et convertis dans la devise du compte (\$ US ou \$ CA).

4 Des frais de recherche additionnels de certains correspondants bancaires peuvent s'appliquer.

5 Aucun dépôt en devises n'est permis sur une marge Manœuvre Personnelle, un Fonds de roulement étudiant, une marge REER, une marge de crédit Rénovation ou un programme Marge grande manœuvre.

6 Cette tarification s'applique également pour l'achat de papier-monnaie par les services bancaires en ligne. Les frais de livraison par Postes Canada sont en sus.



## Autres frais

### Compte inactif<sup>1, 2</sup>

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Avis après 2 ans           | 30,00 \$ |
| Sans avis après 3 et 4 ans | 40,00 \$ |
| Avis après 5 ans           | 40,00 \$ |
| Sans avis après 6 et 7 ans | 50,00 \$ |
| Sans avis après 8 ans      | 60,00 \$ |
| Avis après 9 ans et plus   | 60,00 \$ |

### Confirmation bancaire

|                                                                                               |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Par confirmation                                                                              | 18,00 \$         |
| Après 30 minutes                                                                              | 36,00 \$/l'heure |
| Confirmation des frais bancaires                                                              | 12,00 \$         |
| Demande de solde ou de confirmation de transaction par téléphone auprès d'un·e représentant·e | 5,00 \$          |

### Frais de découvert

|                                                                                                                                                                                               |                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Transaction qui occasionne ou augmente le découvert                                                                                                                                           |                                  |
| › pour un chèque, un débit préautorisé, une instruction de paiement, un achat par carte de débit ou un retrait au guichet automatique sans provision suffisante (en sus des frais d'intérêts) | 5,00 \$/transaction <sup>3</sup> |

<sup>1</sup> Si le solde au compte est égal ou inférieur aux frais d'inactivité, nous prélèverons ce solde et nous fermerons votre compte.

<sup>2</sup> Aucuns frais pour un·e client·e âgé·e entre 0 et 17 ans.

<sup>3</sup> Aucuns frais de découvert ne s'appliqueront dans le cas d'une marge Manœuvre Personnelle, d'une marge de crédit Tout-En-Un, d'un Fonds de roulement étudiant, d'une marge REER, d'une marge intégrée ou de tout autre découvert autorisé sur compte bancaire. Notez que le découvert autorisé a été remplacé par la marge intégrée pour les nouveaux ou nouvelles adhérent·e·s.



## Frais de procédure administrative ou judiciaire

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Frais d'administration applicables lors de chaque paiement, demande ou divulgation de renseignements découlant de toute procédure administrative ou judiciaire effectuée par un tiers en vertu des lois applicables (par exemple : saisie, faillite, pension alimentaire, demande péremptoire) | 10,00 \$ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|

---

## Recherche et reproduction de documents<sup>1</sup>

---

|                                              |                                              |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Émission de lettres diverses à votre demande | 10,00 \$/lettre, plus les frais de recherche |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------|

---

|                                                                                                                                 |               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Demande d'images d'un effet compensé par l'entremise de notre centre d'appels ou en succursale (nonobstant la date d'opération) | 5,00 \$/effet |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|

---

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Accès aux images de chèques compensés via les solutions bancaires numériques | Sans frais |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|

---

Recherche ou reproduction d'un document (autre qu'un effet compensé au compte et qu'un relevé de compte) :

|                                               |                                 |
|-----------------------------------------------|---------------------------------|
| › Moins de 90 jours après la date d'opération | 5,00 \$/pièce                   |
| › 90 jours et plus après la date d'opération  | 10,00 \$/pièce<br>20,00 \$ min. |

---

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| Reproduction d'un relevé de compte déjà émis | 5,00 \$ |
|----------------------------------------------|---------|

---

|                                                             |         |
|-------------------------------------------------------------|---------|
| Reproduction additionnelle d'un relevé de compte avec marge | 3,25 \$ |
|-------------------------------------------------------------|---------|

---

|                                                                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Production sur demande d'une copie des dernières transactions avant la production du relevé de compte mensuel | 5,00 \$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

---

<sup>1</sup> Vous assumez ces frais même si la demande est faite par un tiers.



## Régimes enregistrés (CELI, CELIAPP, REER, REER immobilisé, CRI, FERR, FRV)

Ces frais s'appliquent aux régimes de la Banque Nationale du Canada, de la Société de fiducie Natcan et de Trust Banque Nationale inc. offerts dans notre réseau de succursales.

Transfert vers une autre institution financière

150,00 \$ + taxes/transfert

## Comptes de dépôt actifs qui ne sont plus offerts

| Nom du compte                                 | Progressif <sup>MC</sup> en \$ CA                                                                                                                                         | Crescendo <sup>MD</sup> | Le Stratégique <sup>*, MC</sup><br>Le Stratégique Natcan <sup>*, MC</sup> |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Paiement d'intérêt créditeur                  |                                                                                                                                                                           | Oui                     |                                                                           |
| Calcul de l'intérêt créditeur                 | Taux progressif selon différents paliers de solde au compte. Intérêt calculé sur la totalité du solde quotidien de fermeture. Intérêts payés mensuellement <sup>1</sup> . |                         |                                                                           |
| Admissible à un forfait ou une offre bancaire |                                                                                                                                                                           | Oui                     |                                                                           |

## Frais de transaction

Transaction au comptoir (frais par transaction)

|                                   |                 |                 |                 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| › Retrait*, virement*             | 2,50 \$         | 2,50 \$         | 2,50 \$         |
| › Paiement de facture*            | 2,50 \$         | 2,50 \$         | 2,50 \$         |
| › Service de paiement de factures | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture |

\* Les comptes Le Stratégique et Le Stratégique Natcan permettent deux transactions gratuites par mois parmi celles identifiées par un astérisque.

<sup>1</sup> Chaque palier de solde est associé à un taux distinct, appliqué seulement à la portion correspondante au solde quotidien de fermeture. Les taux ne sont pas cumulatifs.



| Nom du compte                                                                                                                                  | Progressif en \$ CA | Crescendo           | Le Stratégique*<br>Le Stratégique Natcan* |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------------------|
| Transaction électronique (frais par transaction)                                                                                               |                     |                     |                                           |
| › Achat par carte de débit*                                                                                                                    | 1,25 \$             | 1,25 \$             | 1,25 \$                                   |
| › Retrait*, virement entre comptes*, Virement <i>Interac</i> <sup>MD</sup> *, virement international*, retrait pour le paiement d'une facture* | 1,25 \$             | 1,25 \$             | 1,25 \$                                   |
| › Service pour l'expédition d'un Virement <i>Interac</i>                                                                                       | 1,25 \$             | 1,25 \$             | 1,25 \$                                   |
| › Chèque*, débit préautorisé*                                                                                                                  | 1,25 \$             | 1,25 \$             | 1,25 \$                                   |
| Autres services                                                                                                                                |                     |                     |                                           |
| › Relevé en ligne                                                                                                                              | Sans frais          | Sans frais          | Sans frais                                |
| › Relevé papier                                                                                                                                | 3,50 \$/mois/compte | 3,50 \$/mois/compte | 3,50 \$/mois/compte                       |
| › Frais de gestion                                                                                                                             | s. o.               | 5,00 \$             | s. o.                                     |
| › Virement automatique effectué par la banque à votre demande à une date fixe                                                                  | 1,50 \$             | 1,50 \$             | 1,50 \$                                   |

\* Les comptes Le Stratégique et Le Stratégique Natcan permettent deux transactions gratuites par mois parmi celles identifiées par un astérisque.



| Nom du compte                                                                                                 | Progressif en \$ CA | Crescendo    | Le Stratégique*<br>Le Stratégique Natcan* |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|-------------------------------------------|
| Liste de transactions au guichet (sans frais avec forfait bancaire, certaines offres bancaires ou Tout-En-Un) |                     |              |                                           |
| › par utilisation                                                                                             | 0,75 \$             | 0,75 \$      | 0,75 \$                                   |
| › à frais fixes                                                                                               | 1,00 \$/mois        | 1,00 \$/mois | 1,00 \$/mois                              |



#### Compte Épargne à intérêt quotidien, Compte Épargne jeunesse, Compte Multi-Transactions

- › La tarification applicable à ces comptes est la même que celle du compte Progressif en \$ CA.
- › Le compte Épargne à intérêt quotidien et le compte Épargne jeunesse ne donnent aucun privilège d'émission de chèques.
- › L'intérêt appliqué au compte Épargne à intérêt quotidien et au compte Épargne jeunesse est calculé sur le solde quotidien de fermeture et est payé mensuellement. Aucun intérêt n'est payé au compte Multi-Transactions.

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 77.

| Nom du compte                                 | Compte<br>Épargne-projet*                                                                                           | Programme marge<br>Grande Manœuvre <sup>MD</sup> | Marge de crédit<br>Rénovation |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------|
| Paiement d'intérêt créditeur                  | Oui                                                                                                                 | Non                                              | Non                           |
| Calcul de l'intérêt créditeur                 | Taux d'intérêt calculé sur la totalité du solde quotidien de fermeture. Intérêts payés mensuellement <sup>1</sup> . | s. o.                                            | s. o.                         |
| Admissible à un forfait ou une offre bancaire | Non                                                                                                                 | Oui                                              | Non                           |

\* Le Compte Épargne-projet permet une transaction gratuite par mois parmi celles identifiées par un astérisque.

<sup>1</sup> Chaque palier de solde est associé à un taux distinct, appliqué seulement à la portion correspondante au solde quotidien de fermeture. Les taux ne sont pas cumulatifs.





| Nom du compte | Compte<br>Épargne-projet* | Programme marge<br>Grande Manœuvre | Marge de crédit<br>Rénovation |
|---------------|---------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
|---------------|---------------------------|------------------------------------|-------------------------------|

#### Frais de transaction

##### Transaction au comptoir (frais par transaction)

|                                                                    |                 |                 |                 |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| › Retrait*, virement*,<br>retrait pour le paiement<br>de factures* | 5,00 \$         | Inclus          | Sans frais      |
| › Service de paiement<br>de factures                               | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture | 2,00 \$/facture |

##### Transaction électronique (frais par transaction)

|                                                                                    |         |         |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|------------|
| › Achats par carte<br>de débit                                                     | 5,00 \$ | Inclus  | 1,25 \$    |
| › Retrait*, virement entre<br>comptes*, retrait pour le<br>paiement d'une facture* | 5,00 \$ | Inclus  | Sans frais |
| › Virement international*,<br>Virement <i>Interac</i> <sup>1</sup>                 | 5,00 \$ | Inclus  | 1,25 \$    |
| › Chèque*, débit<br>préautorisé*                                                   | 5,00 \$ | Inclus  | Sans frais |
| › Service pour l'expédition<br>d'un Virement <i>Interac</i>                        | s. o.   | 1,25 \$ | 1,25 \$    |

\* Le Compte Épargne-projet permet une transaction gratuite par mois parmi celles identifiées par un astérisque.

<sup>1</sup> Le compte Épargne-projet n'offre pas la possibilité de faire des Virements *Interac*.



| Nom du compte                                                                                                 | Compte<br>Épargne-projet* | Programme marge<br>Grande Manœuvre | Marge de crédit<br>Rénovation |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Autres services                                                                                               |                           |                                    |                               |
| › Relevé en ligne                                                                                             | Sans frais                | Sans frais                         | s. o.                         |
| › Relevé par la poste                                                                                         | 3,50 \$/mois/compte       | 3,50 \$/mois/compte                | s. o.                         |
| › Frais de gestion                                                                                            | s. o.                     | s. o.                              | Sans frais                    |
| Liste de transactions au guichet (sans frais avec forfait bancaire, certaines offres bancaires ou Tout-En-Un) |                           |                                    |                               |
| › par utilisation                                                                                             | 0,75 \$                   | 0,75 \$                            | 0,75 \$                       |
| › à frais fixes                                                                                               | 1,00 \$/mois              | 1,00 \$/mois                       | 1,00 \$/mois                  |
| Virement automatique<br>effectué par la banque<br>à votre demande à une<br>date fixe                          | 1,50 \$                   | Inclus                             | 1,50 \$                       |



#### Autres renseignements pour le compte Épargne-projet

Un virement d'un autre compte d'un minimum de 10 \$ par mois est requis (sans frais). Les virements peuvent être effectués à partir de plus d'un compte. Des frais de 1,00 \$ seront appliqués si le virement ne peut être effectué en raison d'insuffisance de fonds. Ce compte n'offre pas la possibilité de faire des chèques ou des débits préautorisés.

Pour les autres frais, vous référer aux pages 65 à 77.

\* Le Compte Épargne-projet permet une transaction gratuite par mois parmi celles identifiées par un astérisque.



### Restons en contact

Votre expérience de migration est importante pour nous. À l'approche de la transition, vous recevrez un rappel amical des dates et mesures importantes par courriel. Vous pouvez également communiquer avec nous à tout moment pendant votre migration.

- › Consultez le site [bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage](https://bienvenue.bnc.ca/optimum-mortgage) pour obtenir les renseignements les plus récents sur la migration, y compris une **foire aux questions** (FAQ).
- › Appelez le Centre d'expérience client de la Banque Nationale au **1 888 835-6281** (sans frais) pour obtenir de l'aide.

Nous vous remercions de nous accorder votre confiance, maintenant en tant que banque combinée, pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Nous sommes déterminés à vous offrir le service auquel vous vous attendez en vous donnant accès à des produits et services encore plus complets, des fonctionnalités numériques additionnelles et un réseau bancaire plus vaste, partout au Canada.

Nous avons hâte de commencer ce prochain chapitre avec vous et de vous soutenir dès maintenant et à l'avenir.

<sup>MC</sup> TOUT-EN-UN, COMPTE PROGRESSIF et APEX sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada.

<sup>MD</sup> Interac et Virement Interac sont des marques déposées d'Interac inc. utilisées sous licence.

<sup>MD</sup> MASTERCARD, WORLD MASTERCARD, WORLD ELITE, MASTERCARD PLATINE, MAESTRO et CIRRUS sont des marques déposées de Mastercard International Inc. La Banque Nationale du Canada est un utilisateur autorisé.

<sup>MD</sup> BANQUE NATIONALE, LE CONNECTÉ, LE MINIMALISTE, LE MODESTE, LE TOTAL, BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST, CWB, BANQUE NATIONALE DU CANADA, MARGE MANŒVRE PERSONNELLE et HOMEWORKS sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada.

<sup>MD</sup> NYCE est une marque déposée de NYCE Payments Network, LLC.

<sup>MD</sup> THE EXCHANGE et ACCEL sont des marques de commerce déposées de Fiserv Inc., utilisées sous licence au Canada par FICANEX Services Limited Partnership.

© Banque Nationale du Canada, 2026. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.

® NATIONAL BANK is a registered trademark of National Bank of Canada.

® National Bank of Canada, 2026. All rights reserved. Any reproduction, in whole or in part, is strictly prohibited without the prior written consent of National Bank of Canada.



**[bienvenue.bnc.ca](http://bienvenue.bnc.ca)**